Dates des visites : 23 Avril, 05 Juin, 05 Juillet 2024 et 07 Janvier 2025

En présence : M. Pierre Linh MILLOT - Chargé d'opération

Rapport effectué le : 22 Janvier 2025 (version n°5)

LV24-02AM-V5
GRANDE HALLE DE LA VILLETTE
211, Avenue Jean Jaurès
75019 PARIS

RAPPORT DE MISSION DE REPERAGE DES MATERIAUX ET PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE AVANT REALISATION DE TRAVAUX



GRANDE HALLE DE LA VILLETTE
211, Avenue Jean Jaurès
75019 PARIS

Après analyses, il a été repéré des produits ou matériaux contenants de l'amiante.

Rapport établi pour le compte de :

EPPGHV – Service bâtiment / DEA
211, Avenue Jean Jaurès
75935 PARIS Cedex 19

Représenté par : M. Pierre MILLOT
Chargé d'opération

QUALICONTROLE
CONTROLES & DIAGNOSTICS

S.E. QUALICONTROLE
24, Rue Garnier PAGÈS
94100 SAINT MAUR DES FOSSÉS
SIRET 798 453 114 00018
Tel : 06 98 37 98 98

Rédacteur et responsable : M. Baptiste ALBERIO et M. Aurélien DESIER

RAPPORT DE MISSION DE REPERAGE DES MATERIAUX ET PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE AVANT REALISATION DE TRAVAUX

Textes réglementaires :
Articles L 271-4 à L 271-6 du code de la construction et de l'habitation, Art. L. 1334-13, R. 1334-22 et 23 et R. 1334-24 du Code de la Santé Publique ; Annexe 13.9 du Code de la Santé Publique, décret 2011-629 du 3 juin 2011.
Arrêté du 16 juillet 2019 relatif au repérage de l'amiante avant certaines opérations réalisées dans les immeubles bâtis.
Norme utilisée :
Norme NF X 46-020 d'Août 2017: Repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante

Sommaire

A – Introduction Page n°3
B – Périmètre de repérage Page n°4
C – Donneur d'ordre Page n°12
D – Rappel des conclusions Page n°12
E – Le laboratoire d'analyses Page n°14
F – Historique des repérages Page n°13
G – Historique de la mission Page n°13
H – Produits et matériaux repérés Page n°14
I – Cartographies de repérage Page n°29
J – Conclusion Page n°41
K – Consignes générales de sécurité Page n°43
L – Attestation de compétences Page n°45
M – Attestation d'assurance Page n°47
N – Analyses laboratoires Page n°48

Ce rapport ne peut être utilisé que dans son intégralité et avec ses couleurs d'origines.

Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences ont été certifiées par ICERT – Institut de certification.

RAPPORT DE MISSION DE REPERAGE DES MATERIAUX ET PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE AVANT REALISATION DE TRAVAUX

Textes réglementaires :
Articles L 271-4 à L 271-6 du code de la construction et de l'habitation, Art. L. 1334-13, R. 1334-22 et 23 et R. 1334-24 du Code de la Santé Publique ; Annexe 13.9 du Code de la Santé Publique, décret 2011-629 du 3 juin 2011.
Arrêté du 16 juillet 2019 relatif au repérage de l'amiante avant certaines opérations réalisées dans les immeubles bâtis.
Norme utilisée :
Norme NF X 46-020 d'Août 2017: Repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante

Dates des visites : 23 Avril, 05 Juin, 05 Juillet 2024 et 07 Janvier 2025

A - INTRODUCTION

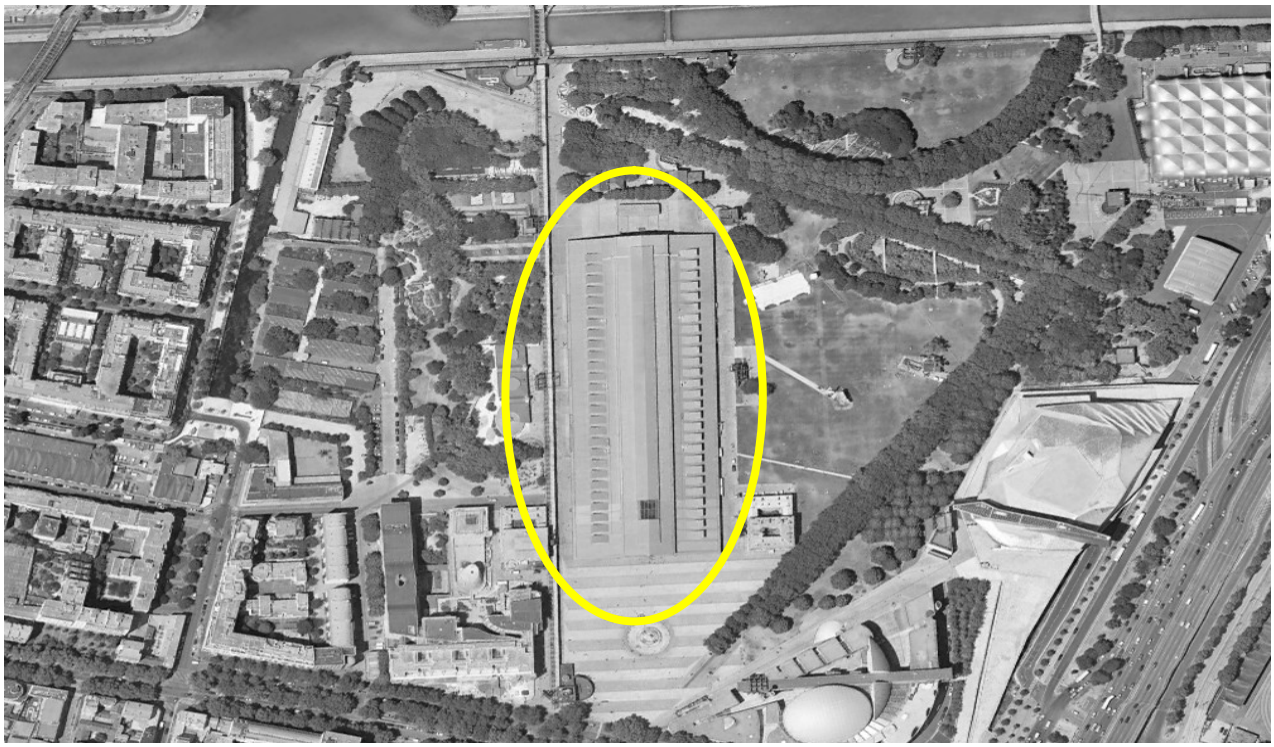
La société QUALICONTROLE a été sollicitée afin d'effectuer un constat de risque d'exposition à l'amiante avant travaux ultérieurs de rénovation des conduits d'eau chaude des studios de la Grande Halle.

La présente version n°4 du rapport de repérage fait suite à une demande de compléments effectuée par la société GINGER DELEO (AMO amiante du chantier).
Ces approfondissements concernent les calorifuges horizontaux présents en plénum des studios ainsi que des résidus de colle noire bitumineuse présents sur certains murs.

Ces investigations ont pour objet l'identification des matériaux et produits susceptibles de libérer des fibres d'amiante lors des travaux de réhabilitation.

Le présent document est destiné aux entreprises appelées à faire les travaux afin qu'elles puissent procéder à l'évaluation des risques conformément au code du travail.

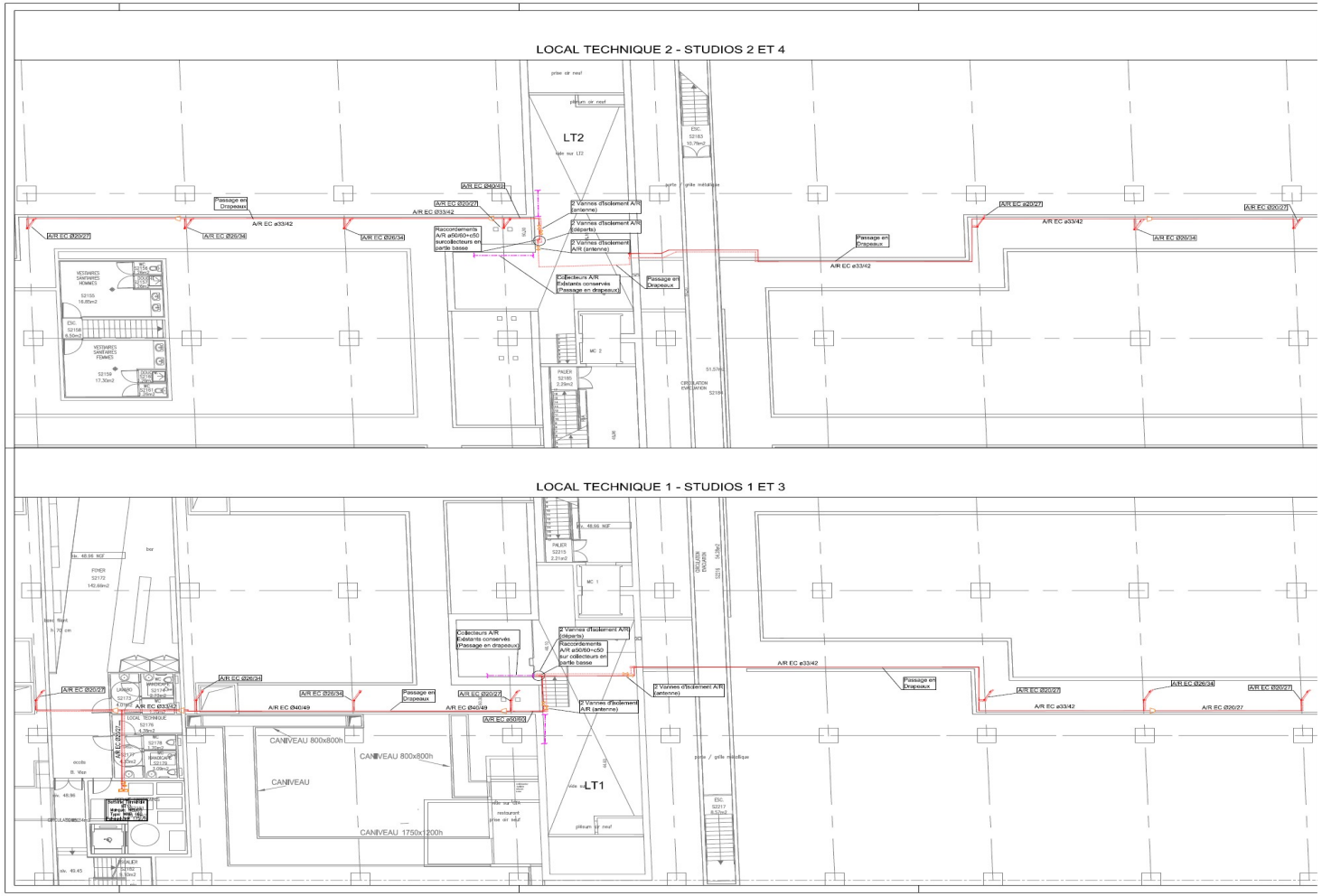
GRANDE HALLE DE LA VILLETTE
211, Avenue Jean Jaurès – 75019 PARIS

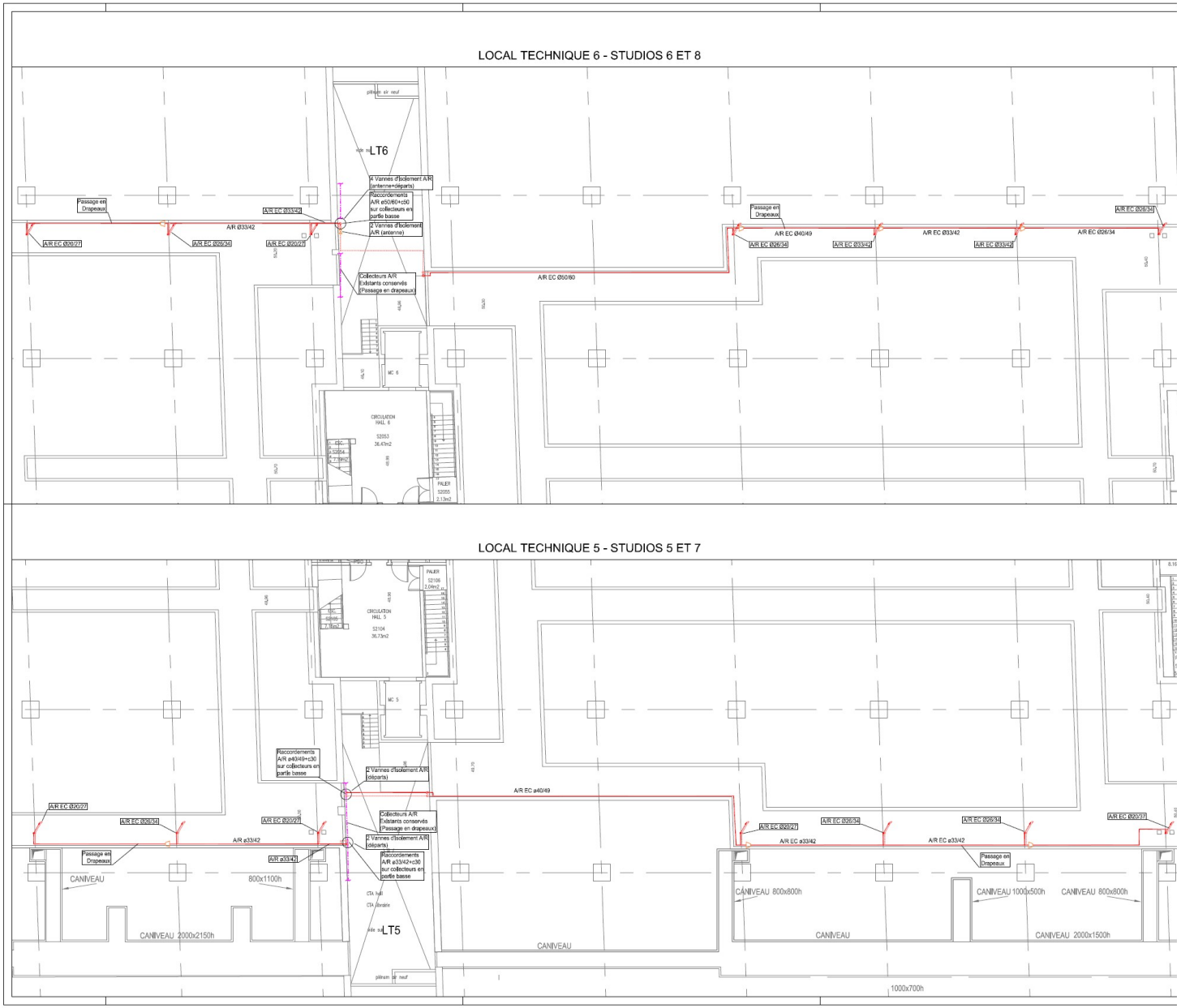


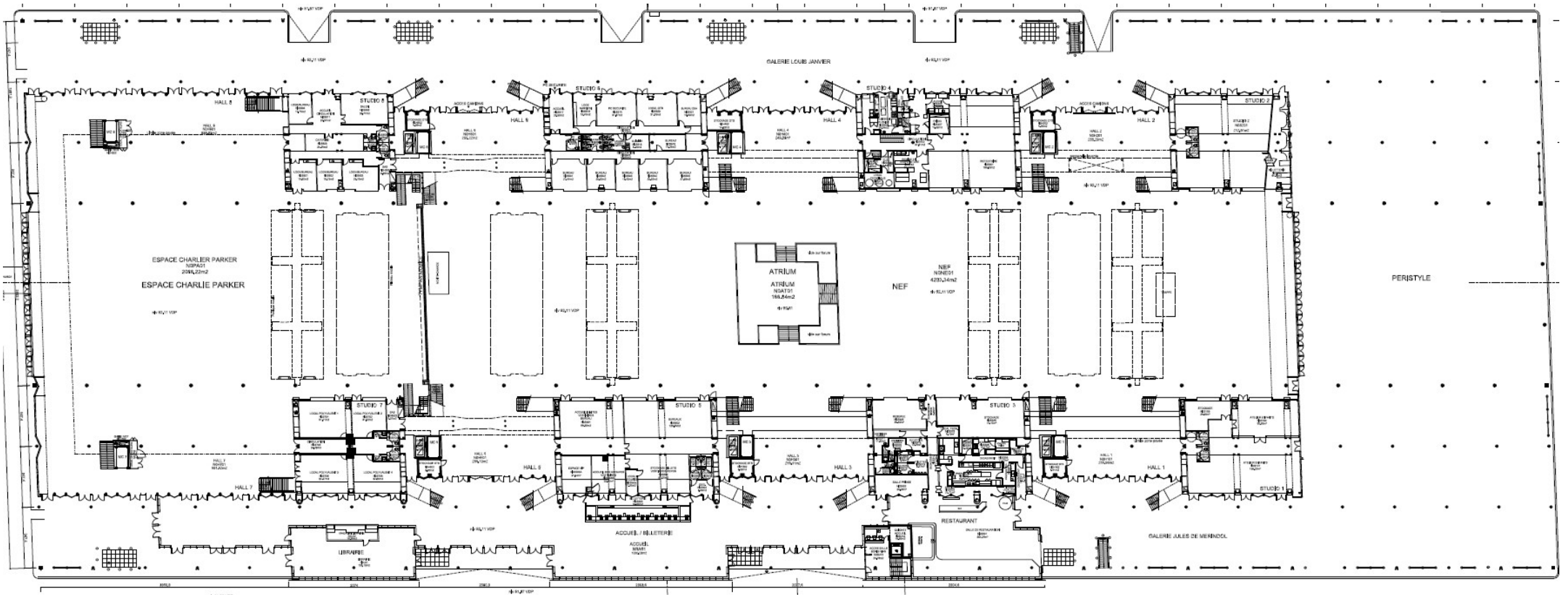
B – PERIMETRE DE REPERAGE

GRANDE HALLE DE LA VILLETTE – 211, Avenue Jean Jaurès 75019 PARIS

Visite et repérage du 23 Avril 2024

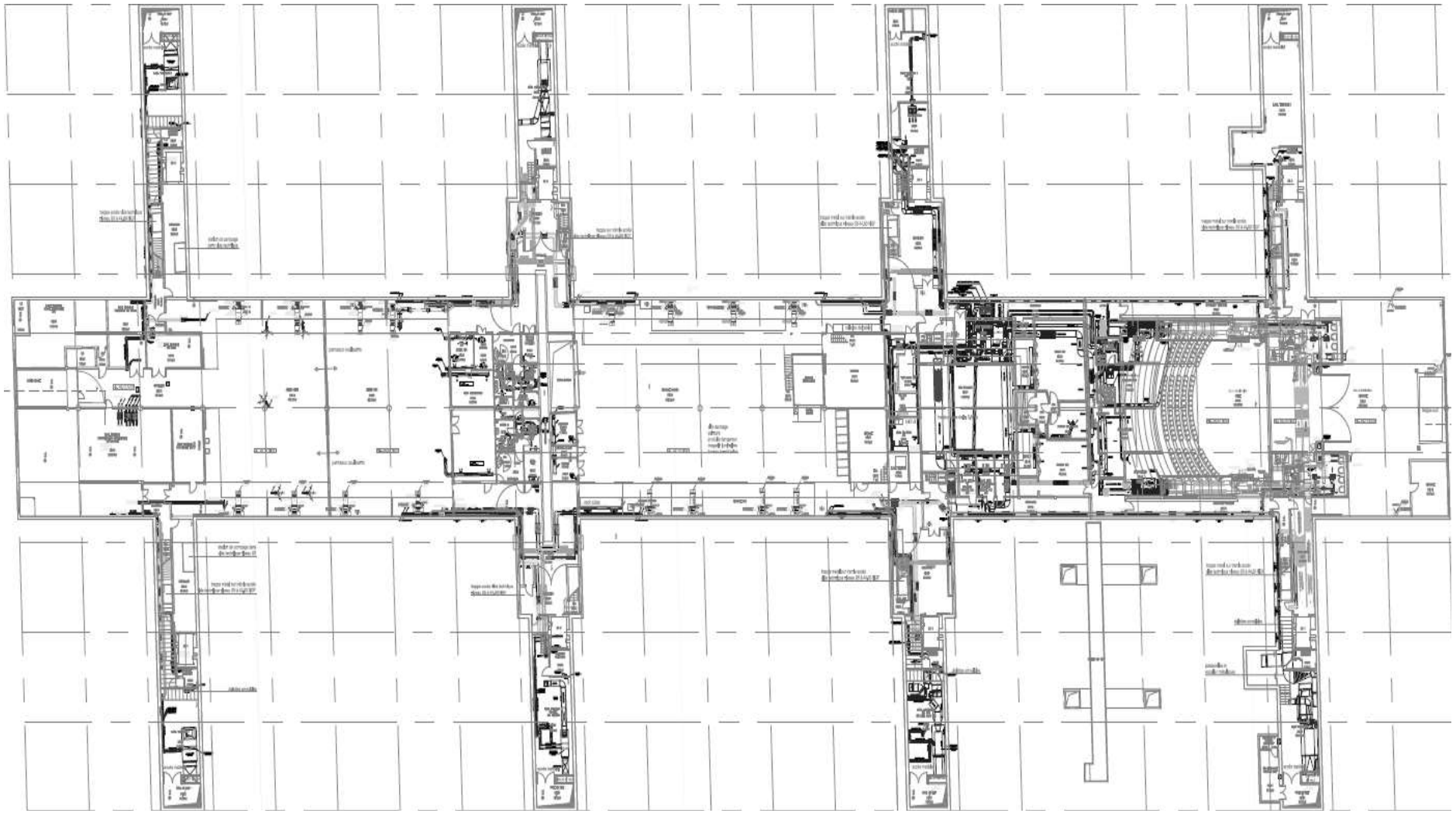



LOCAL TECHNIQUE 6 - STUDIOS 6 ET 8
LT6
Passage en Drapeaux
A/R EC Ø20/27
A/R EC Ø26/34
A/R EC Ø33/42
A/R Ø33/42
4 Vannes d'isolement A/R (entrerée+départs)
Raccordements A/R ø50/60+c50 sur collecteurs en partie basse
2 Vannes d'isolement A/R (antenne)
Collecteurs A/R Existants conservés Passage en drapeaux
A/R EC Ø50/60
A/R EC Ø40/49
A/R EC Ø20/37
LOCAL TECHNIQUE 5 - STUDIOS 5 ET 7
LT5
Raccordements A/R ø40/49+c30 sur collecteurs en partie basse
2 Vannes d'isolement A/R (départs)
A/R EC ø40/49
Raccordements A/R ø33/42+c30 sur collecteurs en partie basse
A/R ø33/42
CANIVEAU
800x1100h
CANIVEAU 2000x2150h
CANIVEAU 800x800h
CANIVEAU 1000x500h
CANIVEAU 2000x1500h
1000x700h


GALERIE LOUIS JANVIER
HALL 8
STUDIO 8
HALL 6
STUDIO 6
HALL 4
STUDIO 4
HALL 2
STUDIO 2
ESPACE CHARLIER PARKER
N3PA01
205,22m2
ESPACE CHARLIE PARKER
ATRIUM
ATRIUM
N3AT01
166,84m2
NEF
NEF
N0NE01
4283,24m2
PERISTYLE
HALL 7
STUDIO 7
HALL 5
STUDIO 5
HALL 3
STUDIO 3
HALL 1
STUDIO 1
LIBRAIRIE
ACCUEIL / BILLETERIE
ACCUEIL
RESTAURANT
GALERIE JULES DE MERINDOL

GRANDE HALLE DE LA VILLETTE – 211, Avenue Jean Jaurès 75019 PARIS

Extension du programme de repérage - Visite et repérage des 05 Juin et 05 Juillet 2024



La Maître d'Ouvrage n'a pas communiqué en amont des investigations de programme des travaux précis. Toutefois, il a été décidé in-situ que certains éléments du bâti étaient exclus du présent repérage :

Ouvrage du bâti	Concernés par le repérage	Non concernés par le repérage	Précisions
Toiture et étanchéité		X	
Façades extérieures	X		
Vitrages	X		
Parois verticales	X		
Enduits et peintures	X		
Plafonds et Faux plafonds	X		
Revêtements de sol	X		
Conduits et canalisations	X		
Ascenseurs et monte-charges		X	
Equipement divers		X	
Voiries et réseaux enterrés		X	

Cas particuliers

Réserves	Raisons
- Eventuelle canalisation enterrée	Inaccessible

Ecart par rapport à la norme et au code de la santé publique

Tous les documents ou informations, nécessaires à l'opérateur de repérage pour lui permettre de réaliser sa mission dans de bonnes conditions, ont été transmis par le donneur d'ordre:

☐ OUI

☒ NON

Type de bien: Type L : Salle de spectacle

Représentant du propriétaire (accompagnateur) : M. Pierre MILLOT – *Chargé d'opération*

Annexe I de l'arrêté du 16 juillet 2019

Liste non-exhaustive des matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante à repérer

Ouvrages ou Composants de la construction	*Parties d'ouvrage ou de composants à inspecter ou à sonder*	*Matériau ou produit*
1. Couvertures, toitures, terrasses et étanchéités		
Plaques ondulées et planes	Plaques en fibres-ciment y compris plaques « sous tuiles »	P
	Plaques en matériaux bitumineux	P
	Revêtements anti-condensation sous bac acier	M
Ardoises, bardeaux bitumineux	Ardoises composites hors fibro ciment	P
	Ardoises en fibro ciment	P
	Bardeaux bitumineux ("shingle")	P
Eléments associés à la toiture	Conduits de fumée, de cheminée, de ventilation	P
	Conduits d'eaux pluviales	P
	Garnissage des joints de dilatation	M
	Joints de dilatation	M
	Couvre-joints	P
	Tresses d'étanchéité à l'air	P
	Eléments complémentaires de toiture (chéneaux, rives, closoirs, faîtages, mîtres, costières, etc)	P
	Jonctions bitumineuses	M
	Solins en fibre ciment	P
	Colle des solins en fibre ciment	M
Eléments sous toiture	Pare-vapeur, pare-pluie	P
	Isolants fibreux en sous-toiture	P
	Flocages, enduits projetés	M
Etanchéité de toiture terrasse	Parties planes : revêtements bitumineux (bandes, lés…), écrans de semi-indépendance, pare-vapeur	P
	Relevés : revêtements bitumineux (bandes, lés…)	P
	Parties planes ou relevés : complexes asphaltés	M
	Colles, produits d'accrochage	M
Fenêtres de toit, lanternaux, verrières	Mastics (vitriers, bitumineux…)	M
	Joints d'étanchéité entre menuiserie et ossature	M
	Garniture de friction sur fenêtres basculantes	P
2. Parois verticales extérieures et façades		
Façades légères, murs rideaux, bardages, panneaux sandwichs	Plaques, panneaux, bacs en fibres-ciment, éléments de remplissage	P
	Ardoises composites hors fibro ciment	P
	Ardoises en fibro ciment	P
	Joints d'assemblage ou d'étanchéité, mastics, tresses	M
	Revêtements intérieurs anti-condensation (hors peintures)	P
	Peintures des bardages métalliques	M
Isolant et protection thermique ou acoustique sous bardage	Flocages, enduits projetés	M
	Carton-amiante	M
Façades lourdes y compris poteaux	Enduits extérieurs (projetés, lissés ou talochés), crépis extérieurs	M
	Revêtements plastiques épais (RPE)	M
	Peintures sur béton	M
	Enduits pelliculaires de lissage/débullage	M
	Colles et joints (faïence, pâte de verre, carrelage), ragréages, primaires d'accrochage, imperméabilisants	M
	Eléments en maçonnerie silico-calcaire (1880-1940) briques blanches silico-calcaire	P
	Garnissage des joints de dilatation	M
	Joints de dilatation	M
	Couvre-joints	P
	Appuis de fenêtres en fibres-ciment	P
Menuiseries extérieures	Joints de mastic de vitrage (notamment châssis aluminium)	M
	Joints d'étanchéité entre menuiserie et structure	P
	Garnitures de friction sur fenêtres basculantes	P
	Plaques de fibres-ciment (allèges, coffres, etc)	P
	Peintures décoratives	M
Eléments associés aux façades	Conduits de fumées, de cheminée, de ventilation	P
	Conduits d'eaux (pluviales et usées)	P
	Eléments ponctuels : chéneaux, rives, corniches	P
3. Parois verticales intérieures		
Murs et cloisons maçonnés	Flocages	M
	Enduits à base de plâtre ou ciment projetés, lissés ou talochés	M
	Enduits de ragréage, débullage, lissage	M
	Joints de dilatation, d'assemblage, joints coupe-feu	M
	Fourreaux (carton, fibres-ciment…)	P
Poteaux	Flocages	M
	Enduits à base de plâtre projetés, lissés ou talochés	M
	Enduits à base de ciment projetés, lissés ou talochés (ragréage, débullage, lissage)	M
	Joints de dilatation, d'assemblage avec poutraison	M
	Entourages de poteaux (carton-amiante, fibres-ciment, matériaux sandwich…), coffrages perdus	P
Cloisons sèches (assemblées, préfabriquées)	Panneaux de cloisons lisses ou moulurées, préfabriquées ou non	P
	Enduits à base de plâtre ou ciments projetés, lissés ou talochés	M
	Flocages	M
	Plots de colle fixant les cloisons au mur	M
	Bandes calicot	M
	Enduits de jointoiement des plaques de plâtre	M
	Sous couches des tissus muraux	P
	Isolants intérieurs fibreux, bourre en vrac	M
	Jonctions entre panneaux préfabriqués et pieds/têtes de cloisons (notamment IGH et ERP) : tresse, carton, fibres-ciment	P

Gaines et coffres verticaux	Flocages	M
	Enduits à base de plâtre projetés, lissés ou talochés	M
	Enduits à base de ciment projetés, lissés ou talochés (ragréage, débullage, lissage)	M
	Bandes calicot	M
	Enduits de jointoiement des plaques de plâtre cartonné	M
	Panneaux (fibres-ciment…)	P
	Jonctions entre panneaux (tresses, étanchéité entre panneaux)	P
Portes coupe-feu, pare-flamme, isothermiques, frigorifiques	Joints des portes coupe-feu, phoniques ou pare-flammes (sur battant et dormant y compris occulus)	P
	Panneaux, plaques en fibres-ciment des vantaux, bakelite	P
	Isolants intérieurs des portes	P
Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres	Sous-couches des tissus muraux, moquettes murales ou les vinyles	P
	Panneaux décoratifs en fibres-ciment (lambris), revêtements durs en fibres-ciment	P
	Colles et joints de carrelage ou de faïence, ragréage, primaire d'accrochage	M
	Peintures décoratives (pailletées, gouttelettes…)	M
	Revêtements bitumineux	M
	Peintures intumescentes	M
4. Plafonds et faux-plafonds		
Plafonds	Flocages	M
	Enduits à base de plâtre ou ciment projetés, lissés ou talochés	M
	Panneaux collés, vissés ou cloués	P
	Coffrages perdus (carton-amiante, fibre-ciment, composites)	P
	Bandes calicot	P
	Enduits de jointoiement des plaques de plâtre	M
	Sous couches des tissus muraux	P
	Peintures intumescentes	M
	Revêtements bitumineux	M
	Peintures décoratives (pailletées, gouttelettes…)	M
	Résines	M
	Colles de carrelage, ragréages, primaires d'accrochage et joints de carrelage	M
Poutres et charpentes	Flocages	M
	Enduits à base de plâtre ou ciment projetés, lissés ou talochés	M
	Entourages de poutres (carton-amiante, fibres-ciment, matériaux sandwich)	P
	Peintures intumescentes	M
	Revêtements bitumineux	M
	Peintures décoratives (pailletées, gouttelettes…)	M
	Jonctions avec la façade, calfeutrements, joints (coupe-feu, de dilatation, de structure)	M
Gaines et coffres horizontaux	Flocages	M
	Enduits à base de plâtre ou ciment projetés, lissés ou talochés	M
	Bandes calicot	P
	Enduits de jointoiement des plaques de plâtre cartonné	M
	Panneaux (fibres-ciment…)	P
	Jonctions entre panneaux (tresses, étanchéité entre panneaux)	M
Faux-plafonds	Panneaux et plaques	P
	Jonctions entre faux plafond et structure, joints entre panneaux	P
	Pare-vapeur	P
	Isolants posés dans le plénum au-dessus du panneau de faux-plafond	P
	Ecrans de cantonnement et leurs joints (dans le plénum entre le faux plafond et le plancher supérieur)	P
Suspentes et contrevents	Flocages	M
	Protections en plâtre	M
	Peintures intumescentes	M
5. Planchers et planchers techniques		
Revêtements de sol	Dalles de sol	P
	Nez de marche	P
	Dalles moquettes avec entrecouche noire	P
	Sous-couches (carton, feutre…) des revêtements souples	M
	Colles bitumineuses	M
	Colles non bitumineuses	M
	moquette	M
	Sols coulés à base ciment (terrazolith, etc.)	P
	Peintures de sols	M
	Colles et joints de carrelage, ragréages, primaires d'accrochage	M
	Revêtements de sols sportifs	P
	Joints de dilatation et d'assemblage	P
	Joints de cantonnement sur faux-planchers	P
	Enduits de cuvelage	M
	Rebouchages autour de conduits (principalement immeubles de grande hauteur et établissements recevant du public), fourreaux en carton ou fibres-ciment	M
6. Conduits et accessoires intérieurs		
Conduits de fluides (air, eau, vapeur, fumée, échappement, autres fluides)	Calorifuges (tresses, coquilles, matelas…)	M
	Matelas	P
	Enveloppes (bandes tissées enduites ou non), colle de calorifugeage	M
	Joints entre éléments, joints plats prédécoupés pour brides	M
	Rubans adhésifs	P
	Mastics	M
	Conduits en fibres-ciment, manchons	P
	Conduits en fibres-bitumes (conduits de drainage)	P
	Tresses dans câbles électriques d'alimentation (notamment de secours, souvent orange), résistants au feu	P
Clapets / volets coupe-feu	Clapets (tunnels, lames, joints)	P
	Volets coupe-feu y compris ossature	P
	Rebouchage et calfeutrements de clapets et volets coupe-feu	M
Vide-ordures	Conduits et vidoirs en fibres-ciment	P
	Joints d'étanchéité des trappes	M

7. Ascenseurs, monte-charges et escaliers mécaniques		
Portes et cloisons palières	Panneaux dans les portes palières	P
	Panneaux des cloisons palières	P
Parois des équipements	Plaques, panneaux décoratifs (habillages cabines, joues des escaliers mécaniques…)	P
	Calfeutrement entre mur et plancher (joint, bourre)	P
	Isolants	P
	Colles	M
	Joints	P
Matériels en machinerie	Freins d'ascenseurs	P
	Eléments de protection contre les arcs électriques intégrés dans des équipements de type contacteurs, sélecteurs, coupe-circuits…	P
	Tresses	P
	Joints plats	P
8. Equipements divers et accessoires		
Chaudières (mixtes, collectives), chauffe-bains, radiateurs gaz modulables, poêles à bois, à fuel, à charbon, groupes électrogènes…..	Flocages	M
	Bourres	M
	Tresses	M
	Calorifugeages	M
	Joints d'étanchéité, joints plats prédécoupés pour brides	M
	Dispositifs anti-condensation (peintures, films, etc.)	M
	Tissus, soufflets amortisseurs acoustiques	P
Convecteurs et radiateurs électriques	Isolants thermiques cartonnés	P
	Tresses des diffuseurs	M
Fusibles à broche	Carton, tresse	P
Canalisations électriques préfabriquées	isolants	P
Coffres-forts	Portes et parois	P
Portes de placards, baignoires et éviers métalliques	Plaques souples bitumineuses antivibratiles	P
Jardinières, bacs à sable incendie	Eléments en fibres-ciment	P
9. Fondations et soubassements		
Etanchéité des murs enterrés	Enduits bitumineux des ouvrages enterrés	M
Parois verticales et horizontales enterrées	Joints de fractionnement, de rupture, de dilatation	M
Conduits et fourreaux	Fourreaux en fibres-ciment dans maçonnerie	P
10. Aménagements, voiries et réseaux divers		
Conduits, siphons	Eléments de canalisations enterrés en fibres-ciment	P
Voiries	Enrobés bitumineux des couches de voirie (juste partie bitume), asphaltes	M
Espaces sportifs	Revêtements de sols	P
Aménagements extérieurs	Eléments en fibres-ciment (jardinières, bordures…)	P

C - DONNEUR D'ORDRE

M. Pierre MILLOT
Chargé d'opération

EPPGHV – Service bâtiment / DEA
211, Avenue Jean Jaurès
75935 PARIS Cedex 19

D - RAPPEL DES CONCLUSIONS

Visite et repérage du 23 Avril 2024

APRES ANALYSES EN LABORATOIRE, IL A ETE REPERE DES PRODUITS OU MATERIAUX CONTENANT DE L'AMIANTE :

- Enduit sur mur et poteau (Pr n°1 et 9) Niveau RDC

Quantité estimative : structure du bâtiment (non quantifiable)

- Enveloppe bitumineuse sur canalisation (Pr n°2 et 4) Niveau RDC et R-1

Quantité estimative : Ensemble des sections verticales du réseau (environ 56 tronçons)

- Enduit plafond (Pr n°10) Niveau RDC

Quantité estimative : structure du bâtiment (non quantifiable)

Visites et repérages du 05 Juin et 05 Juillet 2024

APRES ANALYSES EN LABORATOIRE, IL A ETE REPERE DES PRODUITS OU MATERIAUX CONTENANT DE L'AMIANTE :

- Enduit sur mur (Pr n°12, 20, 23, 24, 25, 26, 27 et 28) Niveau R-1 (Précisions en page n°40)

Quantité estimative : Enduit ponctuel, non quantifiable susceptible d'être présent sous les flocages sur l'ensemble du niveau

- Mastic marron sur gaine (Pr n°7) Niveau R-1 Local Technique 9 CVCD

Quantité estimative : Ensemble du réseau

E – LABORATOIRES D'ANALYSES

Raison sociale et nom de l'entreprise : Laboratoire ITGA

Adresse : 15 Route des gardes – 92197 MEUDON CEDEX

Numéro de l'accréditation Cofrac : 1-0966

F - HISTORIQUE DES REPERAGES AMIANTE

Date d'émission du rapport	Numéro du rapport	Objet du repérage	Organisme de repérage	Conclusion
Néant				

G - HISTORIQUE DE LA MISSION

➢ **Validation du devis**	2024
➢ **Repérage in-situ**	23 Avril, 05 Juin et 05 Juillet 2024
➢ **Envoi des échantillons pour analyses**	23 Avril, 05 Juin et 08 Juillet 2024
➢ **Réception des résultats laboratoire**	12 Juillet 2024
➢ **Edition du présent rapport**	12 Juillet 2024

➢ **Validation du devis**	-
➢ **Repérage in-situ**	07 Janvier 2025
➢ **Envoi des échantillons pour analyses**	07 Janvier 2025
➢ **Réception des résultats laboratoire**	10 Janvier 2025
➢ **Edition du présent rapport**	22 Janvier 2025

RAPPORT DE MISSION DE REPERAGE DES MATERIAUX ET PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE AVANT REALISATION DE TRAVAUX

Textes réglementaires :

Articles L 271-4 à L 271-6 du code de la construction et de l'habitation, Art. L. 1334-13, R. 1334-22 et 23 et R. 1334-24 du Code de la Santé Publique ; Annexe 13.9 du Code de la Santé Publique, décret 2011-629 du 3 juin 2011.
Arrêté du 16 juillet 2019 relatif au repérage de l'amiante avant certaines opérations réalisées dans les immeubles bâtis.

Norme utilisée :

Norme NF X 46-020 d'Août 2017: Repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante

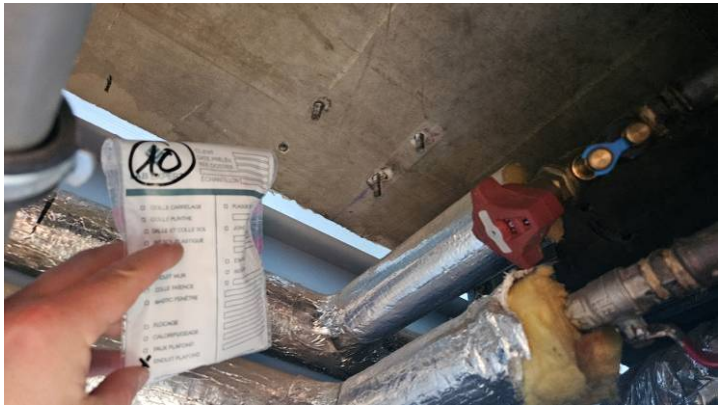
H - PRODUITS ET MATERIAUX REPERES

Visite et repérage du 23 Avril 2024

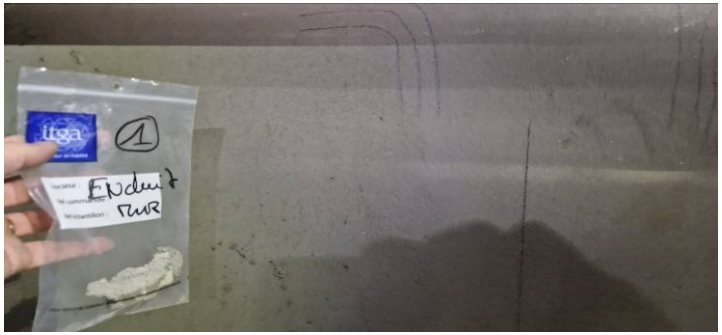
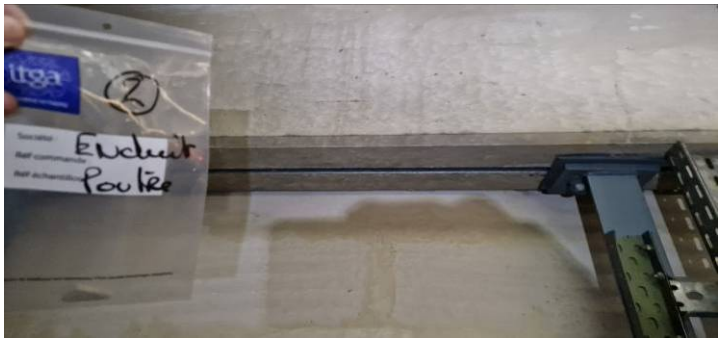
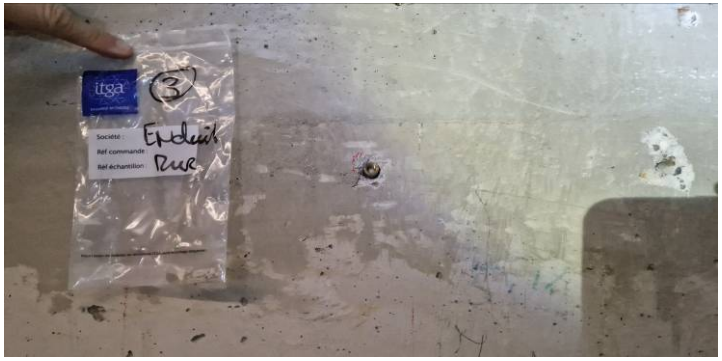
Prélèvement	Localisation	Repérage matériaux ou produits	Repérage	Remarques
1	GRANDE HALLE DE LA VILLETTE Niveau RDC	**Enduit sur poteau** Enduit gris en vrac hétérogène **PRESENCE D'AMIANTE**		a amiante
2	GRANDE HALLE DE LA VILLETTE Niveau RDC	**Enveloppe bitumineuse sur canalisation** Toile bitumée blanche / Matériau marron en mousse **PRESENCE D'AMIANTE**		a amiante

Prélèvement	Localisation	Repérage matériaux ou produits	Repérage	Remarques
3	GRANDE HALLE DE LA VILLETTE Niveau RDC	**Enveloppe de calorifuge bitumineuse** Toile bitumée blanche / Matériau fibreux jaune **ABSENCE D'AMIANTE**		
4	GRANDE HALLE DE LA VILLETTE Niveau R-1	**Enveloppe bitumineuse sur canalisation** Toile blanche bitumée / Matériau marron en mousse en vrac **PRESENCE D'AMIANTE**		
5	GRANDE HALLE DE LA VILLETTE Niveau R-1	**Enduit sur mur** Enduit beige en vrac hétérogène **ABSENCE D'AMIANTE**		

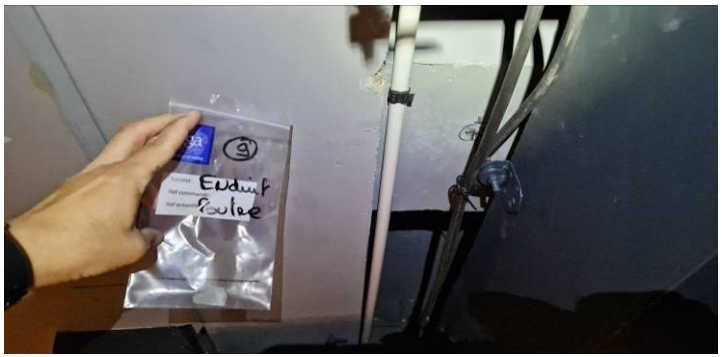
Prélèvement	Localisation	Repérage matériaux ou produits	Repérage	Remarques
6	GRANDE HALLE DE LA VILLETTE Niveau R-1	**Enduit plafond** Enduit beige en vrac / Matériau rouge en faible quantité en vrac **ABSENCE D'AMIANTE**		
7	GRANDE HALLE DE LA VILLETTE Niveau R-1	**Enveloppe de calorifuge bitumineuse** Toile bitumée blanche / Matériau fibreux jaune **ABSENCE D'AMIANTE**		
8	GRANDE HALLE DE LA VILLETTE Niveau R-1	**Enveloppe bitumineuse sur canalisation** Toile blanche bitumée / Matériau marron en mousse en vrac **ABSENCE D'AMIANTE**		

Prélèvement	Localisation	Repérage matériaux ou produits	Repérage	Remarques
9	GRANDE HALLE DE LA VILLETTE Niveau RDC	**Enduit sur mur (poteau)** Enduit gris en vrac hétérogène **PRESENCE D'AMIANTE**		a amiante
10	GRANDE HALLE DE LA VILLETTE Niveau RDC	**Enduit plafond** Peinture / Enduit gris en vrac **PRESENCE D'AMIANTE**		a amiante

Visite et repérage du 05 Juin 2024

Prélèvement	Localisation	Repérage matériaux ou produits	Repérage	Remarques
1	GRANDE HALLE DE LA VILLETTE Niveau R-1	**Enduit mur** Enduit compact gris hétérogène **ABSENCE D'AMIANTE**		
2	GRANDE HALLE DE LA VILLETTE Niveau R-1	**Enduit poutre** Enduit gris hétérogène **ABSENCE D'AMIANTE**		
3	GRANDE HALLE DE LA VILLETTE Niveau R-1	**Enduit mur** Enduit gris en vrac hétérogène **ABSENCE D'AMIANTE**		

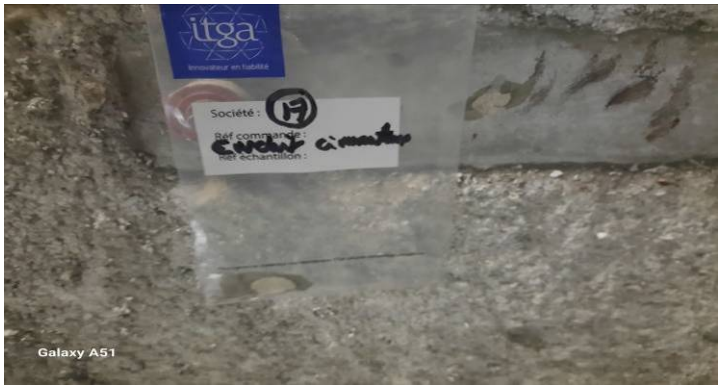
Prélèvement	Localisation	Repérage matériaux ou produits	Repérage	Remarques
4	GRANDE HALLE DE LA VILLETTE Niveau R-1	**Enduit plafond** Enduit gris en vrac hétérogène **ABSENCE D'AMIANTE**		
5	GRANDE HALLE DE LA VILLETTE Niveau R-1	**Plaque type Pical** Matériau fibreux beige **ABSENCE D'AMIANTE**		
6	GRANDE HALLE DE LA VILLETTE Niveau R-1	**Enduit plafond** Peinture / Enduit gris en vrac **ABSENCE D'AMIANTE**		

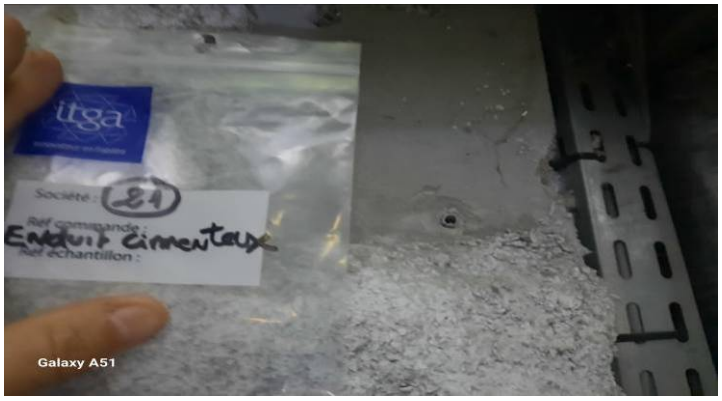
Prélèvement	Localisation	Repérage matériaux ou produits	Repérage	Remarques
7	GRANDE HALLE DE LA VILLETTE Niveau R-1	**Mastic marron sur gaine** Peinture / Toile fibreuse beige **PRESENCE D'AMIANTE**		
8	GRANDE HALLE DE LA VILLETTE Niveau R-1	**Enduit poteau** Peinture / Enduit gris hétérogène **ABSENCE D'AMIANTE**		
9	GRANDE HALLE DE LA VILLETTE Niveau R-1	**Enduit poutre** Peinture / Enduit gris hétérogène **ABSENCE D'AMIANTE**		

Prélèvement	Localisation	Repérage matériaux ou produits	Repérage	Remarques
10	GRANDE HALLE DE LA VILLETTE Niveau R-1	**Enduit mur sous flocage** Enduit gris en vrac hétérogène / Matériau cotonneux beige et vert en faible quantité avec poussières **ABSENCE D'AMIANTE**		
11	GRANDE HALLE DE LA VILLETTE Niveau R-1	**Plaque type Pical** Enduit blanc / Matériau fibreux beige **ABSENCE D'AMIANTE**		
12	GRANDE HALLE DE LA VILLETTE Niveau R-1	**Enduit mur sous flocage** Enduit compact gris / Matériau cotonneux blanc en faible quantité avec poussières **PRESENCE D'AMIANTE**		a amiante

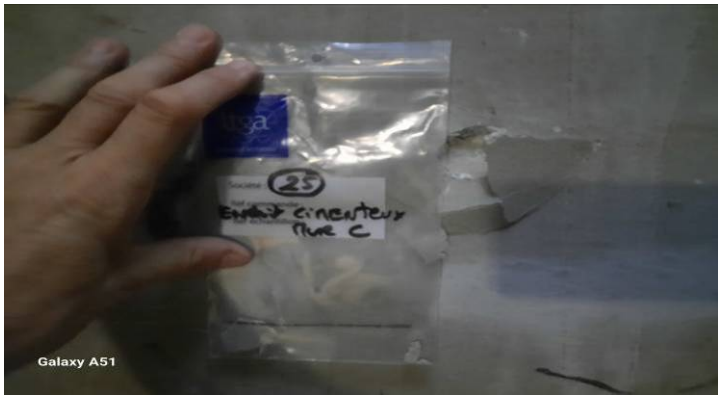
Visite et repérage du 05 Juillet 2024 (Complément suite à la découverte d'enduit amianté)

Prélèvement	Localisation	Repérage matériaux ou produits	Repérage	Remarques
13	GRANDE HALLE DE LA VILLETTE Niveau R-1	**Enduit gris sur mur sous flocage** Enduit gris en vrac / Matériau fibreux blanc **ABSENCE D'AMIANTE**		
14	GRANDE HALLE DE LA VILLETTE Niveau R-1	**Enduit de réparation sur mur** Matériau gris en vrac hétérogène / Enduit gris **ABSENCE D'AMIANTE**		
15	GRANDE HALLE DE LA VILLETTE Niveau R-1	**Enduit de réparation sur mur** Matériau beige en vrac / Enduit gris en vrac **ABSENCE D'AMIANTE**		

Prélèvement	Localisation	Repérage matériaux ou produits	Repérage	Remarques
16	GRANDE HALLE DE LA VILLETTE Niveau R-1	**Enduit pelliculaire sur mur** Matériau beige en faible quantité en vrac / Enduit gris **ABSENCE D'AMIANTE**		
17	GRANDE HALLE DE LA VILLETTE Niveau R-1	**Enduit gris cimenteux** Peinture / Enduit compact gris / Matériau plâtreux blanc **ABSENCE D'AMIANTE**		
18	GRANDE HALLE DE LA VILLETTE Niveau R-1	**Enduit sur mur (jonction escalier)** Enduit gris en vrac **ABSENCE D'AMIANTE**		

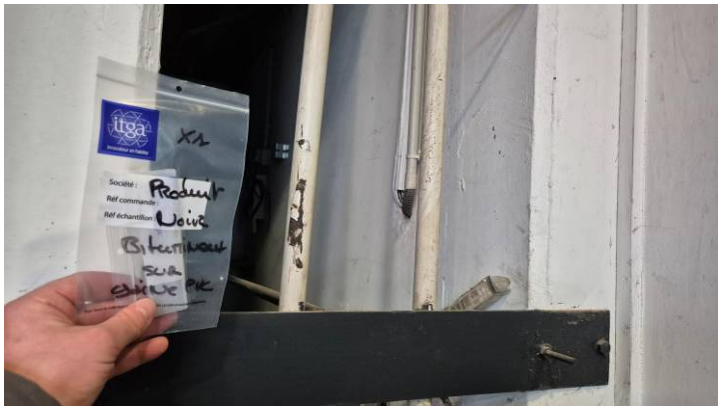
Prélèvement	Localisation	Repérage matériaux ou produits	Repérage	Remarques
19	GRANDE HALLE DE LA VILLETTE Niveau R-1	**Enduit gris sur mur en partie basse** Enduit compact gris **ABSENCE D'AMIANTE**		
20	GRANDE HALLE DE LA VILLETTE Niveau R-1	**Enduit de réparation gris sur mur** Enduit gris en vrac hétérogène **PRESENCE D'AMIANTE**		amiante
21	GRANDE HALLE DE LA VILLETTE Niveau R-1	**Enduit de finition gris sur mur** Matériau fibreux blanc en faible quantité / Enduit compact gris **ABSENCE D'AMIANTE**		

Prélèvement	Localisation	Repérage matériaux ou produits	Repérage	Remarques
22	GRANDE HALLE DE LA VILLETTE Niveau R-1	**Enduit gris sur mur en partie basse** Enduit compact gris **ABSENCE D'AMIANTE**		
23	GRANDE HALLE DE LA VILLETTE Niveau R-1	**Enduit gris sur mur** Enduit gris en vrac hétérogène **PRESENCE D'AMIANTE**		
24	GRANDE HALLE DE LA VILLETTE Niveau R-1	**Enduit gris sur poutre** Peinture / Enduit compact gris avec fibres visibles **PRESENCE D'AMIANTE**		

Prélèvement	Localisation	Repérage matériaux ou produits	Repérage	Remarques
25	GRANDE HALLE DE LA VILLETTE Niveau R-1	**Enduit gris sur mur** Enduit compact gris **PRESENCE D'AMIANTE**		a amiante
26	GRANDE HALLE DE LA VILLETTE Niveau R-1	**Enduit de finition sur mur** Enduit compact gris avec fibres Visibles **PRESENCE D'AMIANTE**		a amiante
27	GRANDE HALLE DE LA VILLETTE Niveau R-1	**Enduit cimenteux sur mur** Enduit gris en vrac hétérogène **PRESENCE D'AMIANTE**		a amiante

Prélèvement	Localisation	Repérage matériaux ou produits	Repérage	Remarques
28	GRANDE HALLE DE LA VILLETTE Niveau R-1	**Enduit de réparation sous escaliers** Enduit compact gris **PRESENCE D'AMIANTE**		a amiante

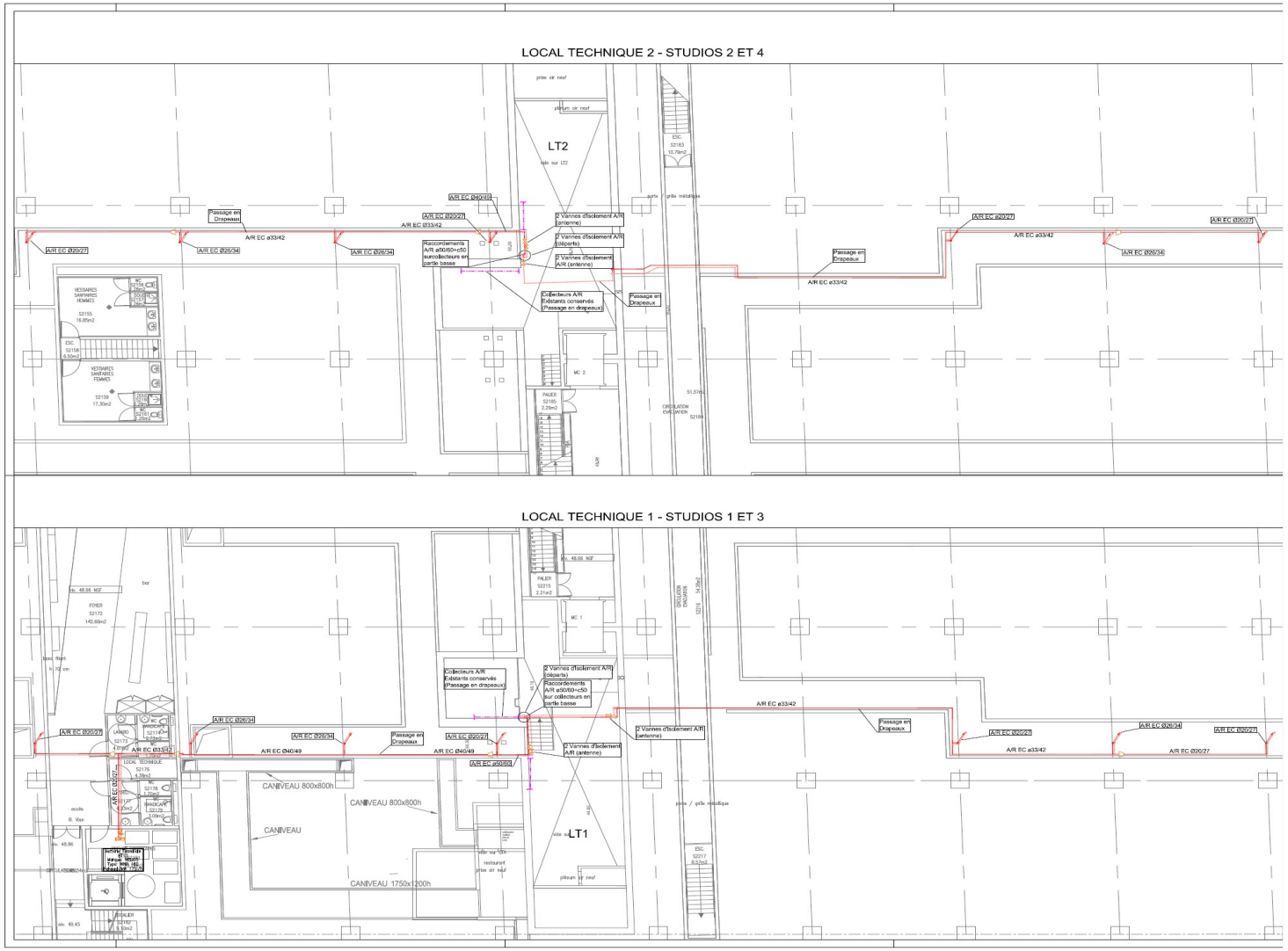
Visite et repérage du 07 Janvier 2025

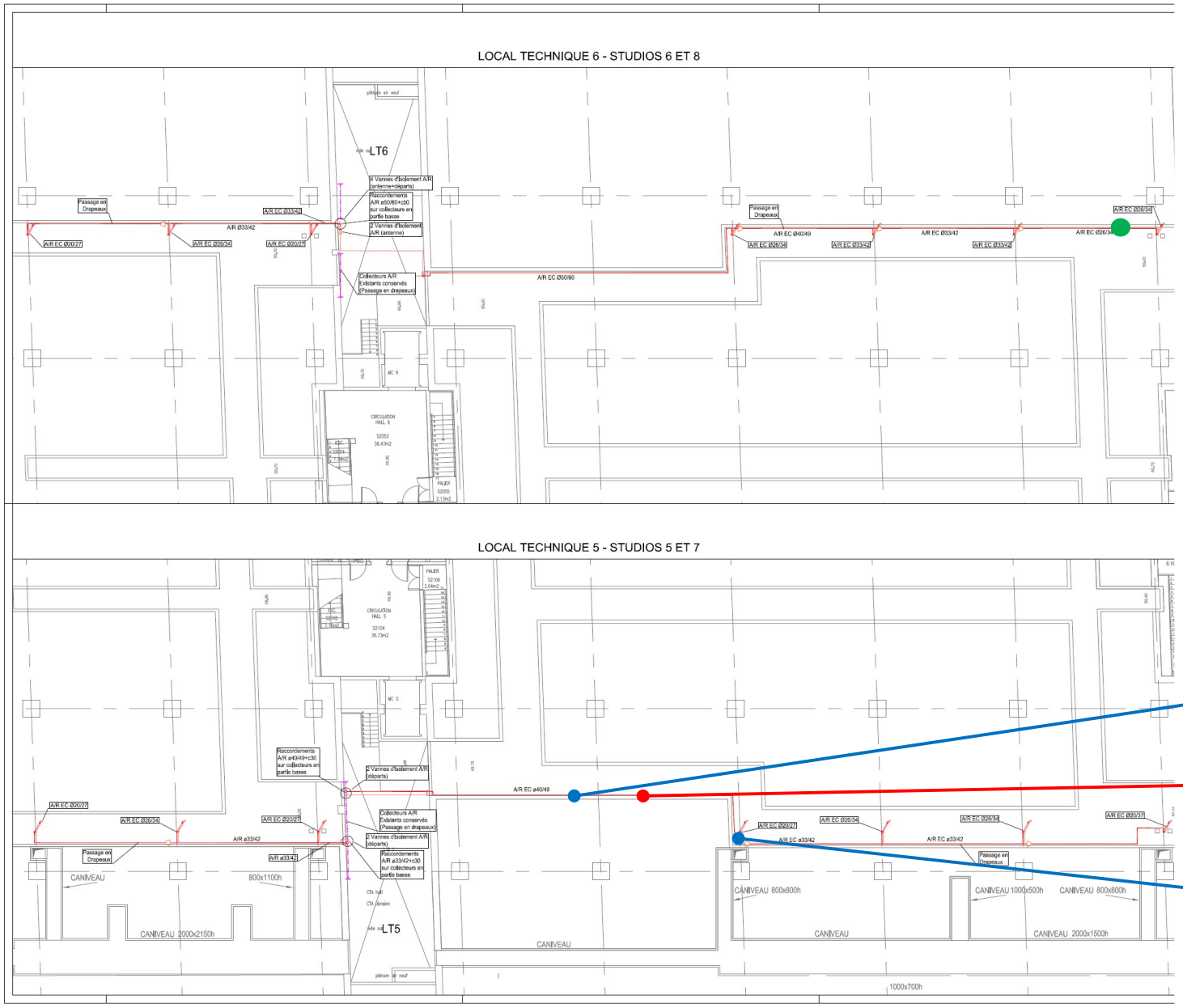
Prélèvement	Localisation	Repérage matériaux ou produits	Repérage	Remarques
A	GRANDE HALLE DE LA VILLETTE Niveau RDC Studio 3	**Produit bitumineux noir sur gaine PVC** Matériau bitumineux noir avec poussières **ABSENCE D'AMIANTE**		
B	GRANDE HALLE DE LA VILLETTE Niveau RDC Studio 4	**Produit bitumineux noir sur poteau** Matériau bitumineux noir avec poussières **ABSENCE D'AMIANTE**		

I – CARTOGRAPHIE DE REPERAGE

Visite et repérage du 23 Avril 2024

Localisation des prélèvements



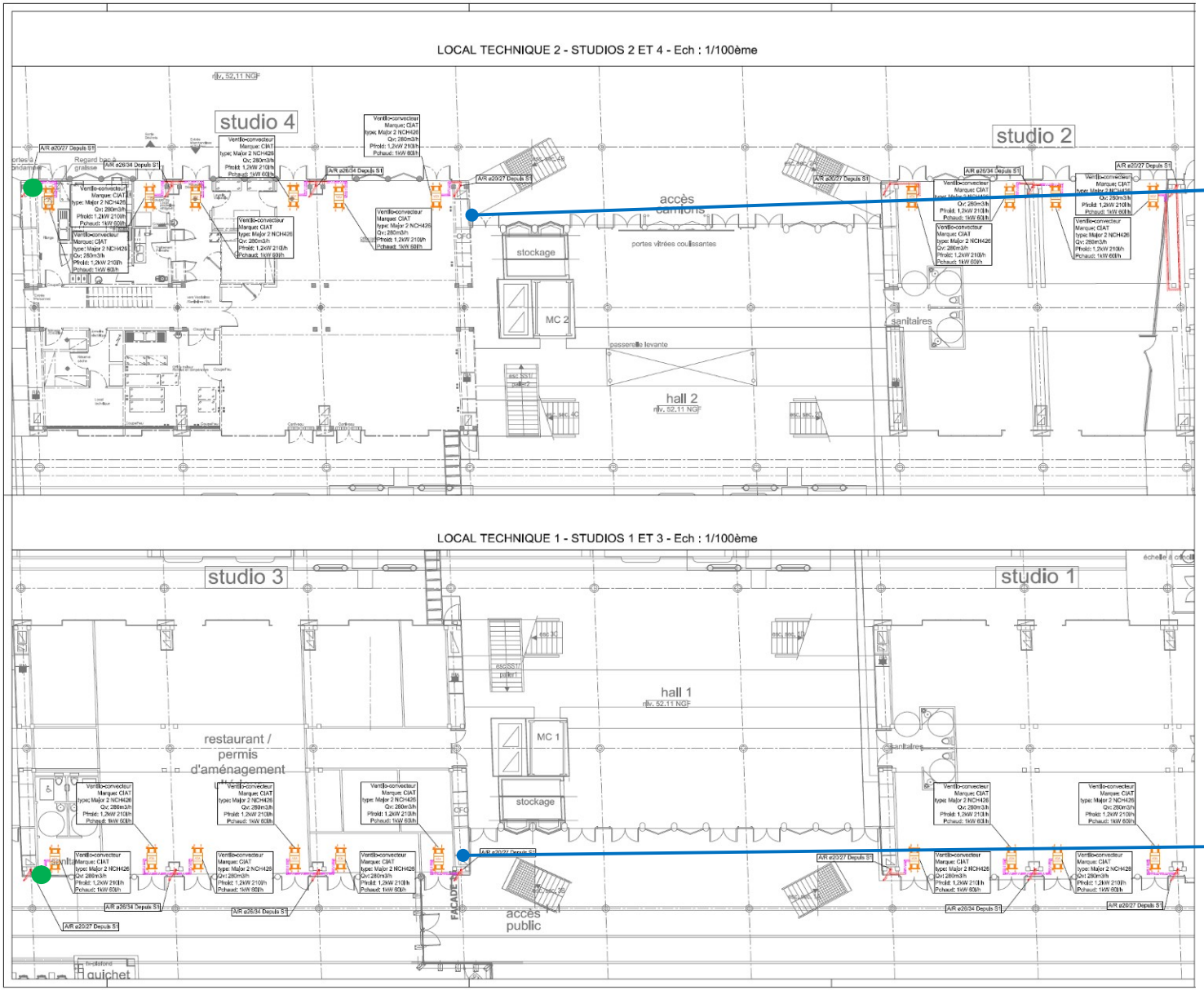


Sondage pour vérification ZPSO

Prélèvement n°5
Enduit sur mur
Absence d'amiante

Prélèvement n°4
Enveloppe bitumineux canalisation
Présence d'amiante

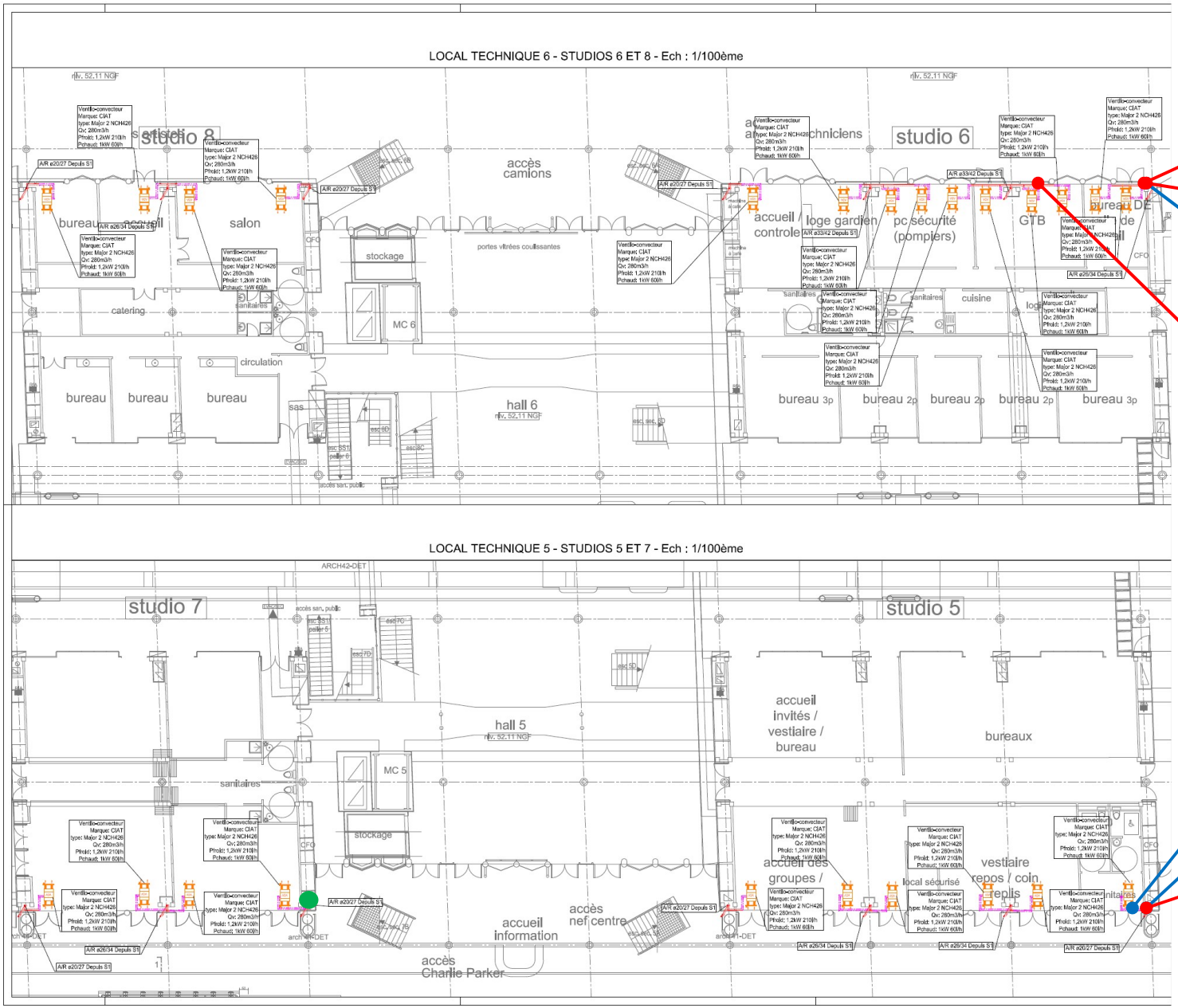
Prélèvement n°6
Enduit plafond
Absence d'amiante



Sondage pour vérification ZPSO

Prélèvement n° B
Produit bitumineux noir
Absence d'amiante

Prélèvement n° A
Produit bitumineux noir
Absence d'amiante



Sondage pour vérification ZPSO

Prélèvement n°1
Enduit sur poteau
Présence d'amiante

Prélèvement n°2
Enveloppe bitumineux canalisation
Présence d'amiante

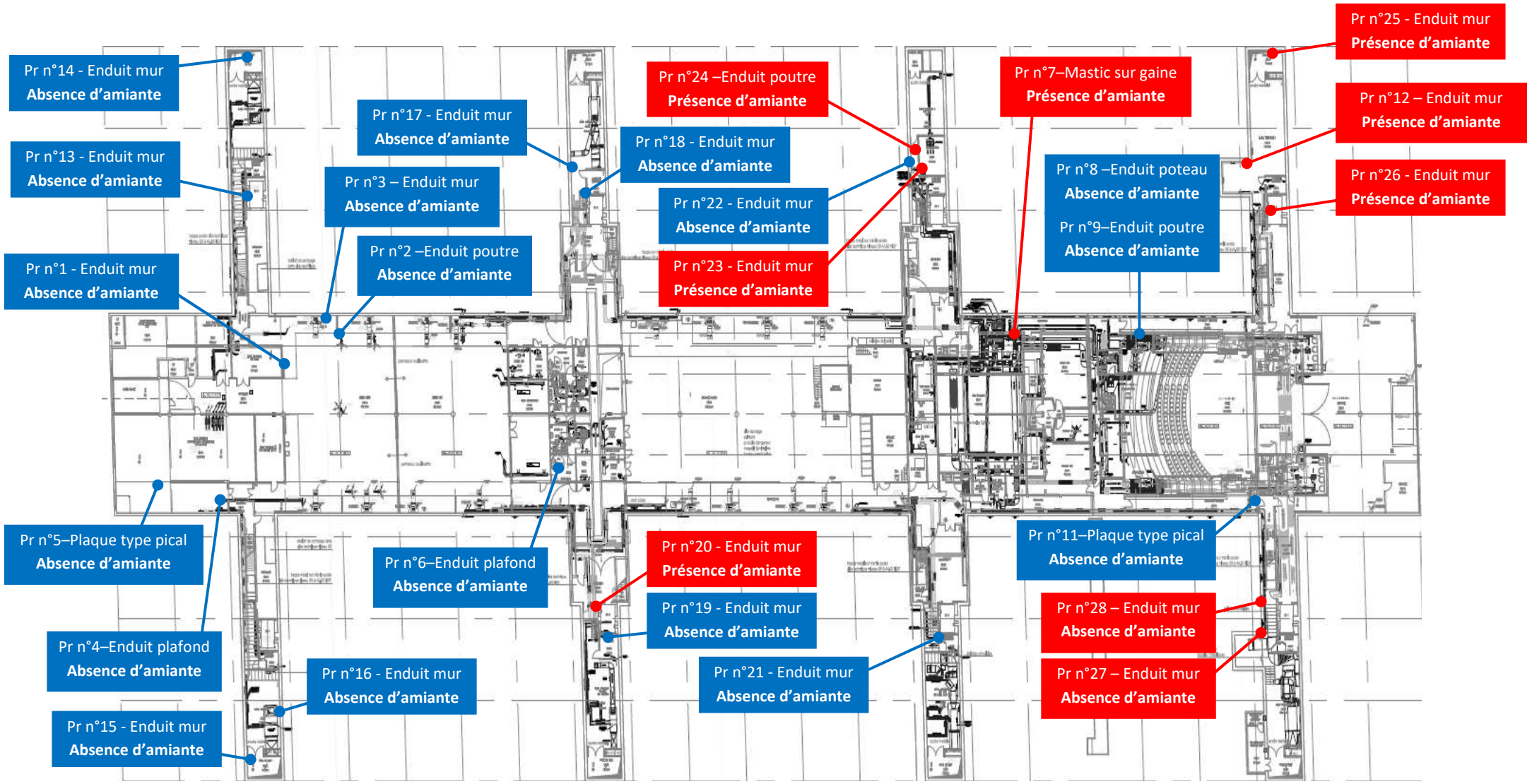
Prélèvement n°3
Enveloppe de calorifuge bitumineux
Absence d'amiante

Prélèvement n°10
Enduit plafond
Présence d'amiante

Prélèvement n°7
Enveloppe de calorifuge bitumineux
Absence d'amiante

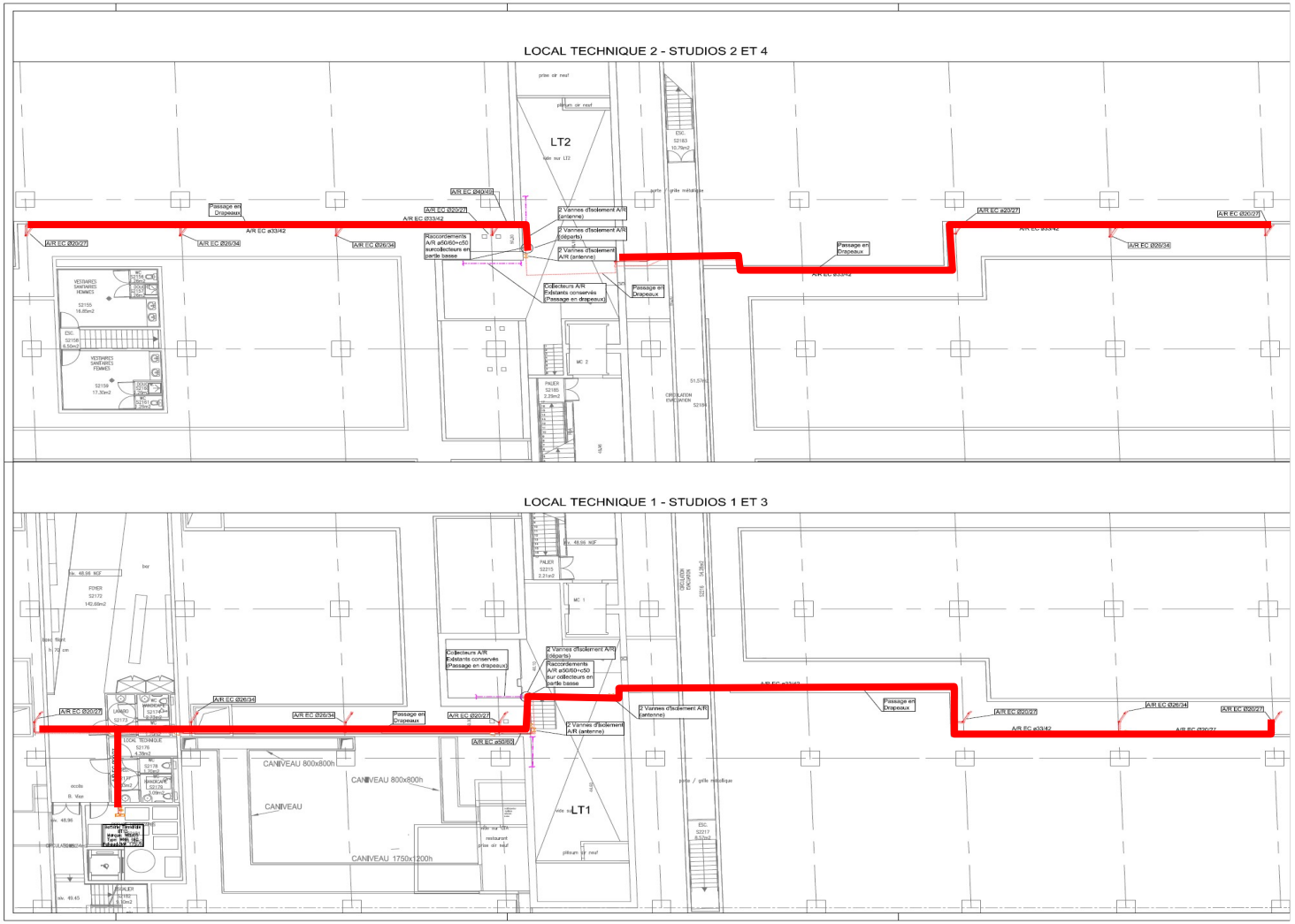
Prélèvement n°8
Enveloppe bitumineux canalisation
Absence d'amiante

Prélèvement n°9
Enduit sur mur (poteau)
Présence d'amiante


Pr n°14 - Enduit mur
Absence d'amiante
Pr n°13 - Enduit mur
Absence d'amiante
Pr n°1 - Enduit mur
Absence d'amiante
Pr n°5–Plaque type pical
Absence d'amiante
Pr n°4–Enduit plafond
Absence d'amiante
Pr n°15 - Enduit mur
Absence d'amiante
Pr n°16 - Enduit mur
Absence d'amiante
Pr n°17 - Enduit mur
Absence d'amiante
Pr n°3 – Enduit mur
Absence d'amiante
Pr n°2 –Enduit poutre
Absence d'amiante
Pr n°6–Enduit plafond
Absence d'amiante
Pr n°24 –Enduit poutre
Présence d'amiante
Pr n°18 - Enduit mur
Absence d'amiante
Pr n°22 - Enduit mur
Absence d'amiante
Pr n°23 - Enduit mur
Présence d'amiante
Pr n°20 - Enduit mur
Présence d'amiante
Pr n°19 - Enduit mur
Absence d'amiante
Pr n°21 - Enduit mur
Absence d'amiante
Pr n°7–Mastic sur gaine
Présence d'amiante
Pr n°8 –Enduit poteau
Absence d'amiante
Pr n°9–Enduit poutre
Absence d'amiante
Pr n°11–Plaque type pical
Absence d'amiante
Pr n°28 – Enduit mur
Absence d'amiante
Pr n°27 – Enduit mur
Absence d'amiante
Pr n°25 - Enduit mur
Présence d'amiante
Pr n°12 – Enduit mur
Présence d'amiante
Pr n°26 - Enduit mur
Présence d'amiante

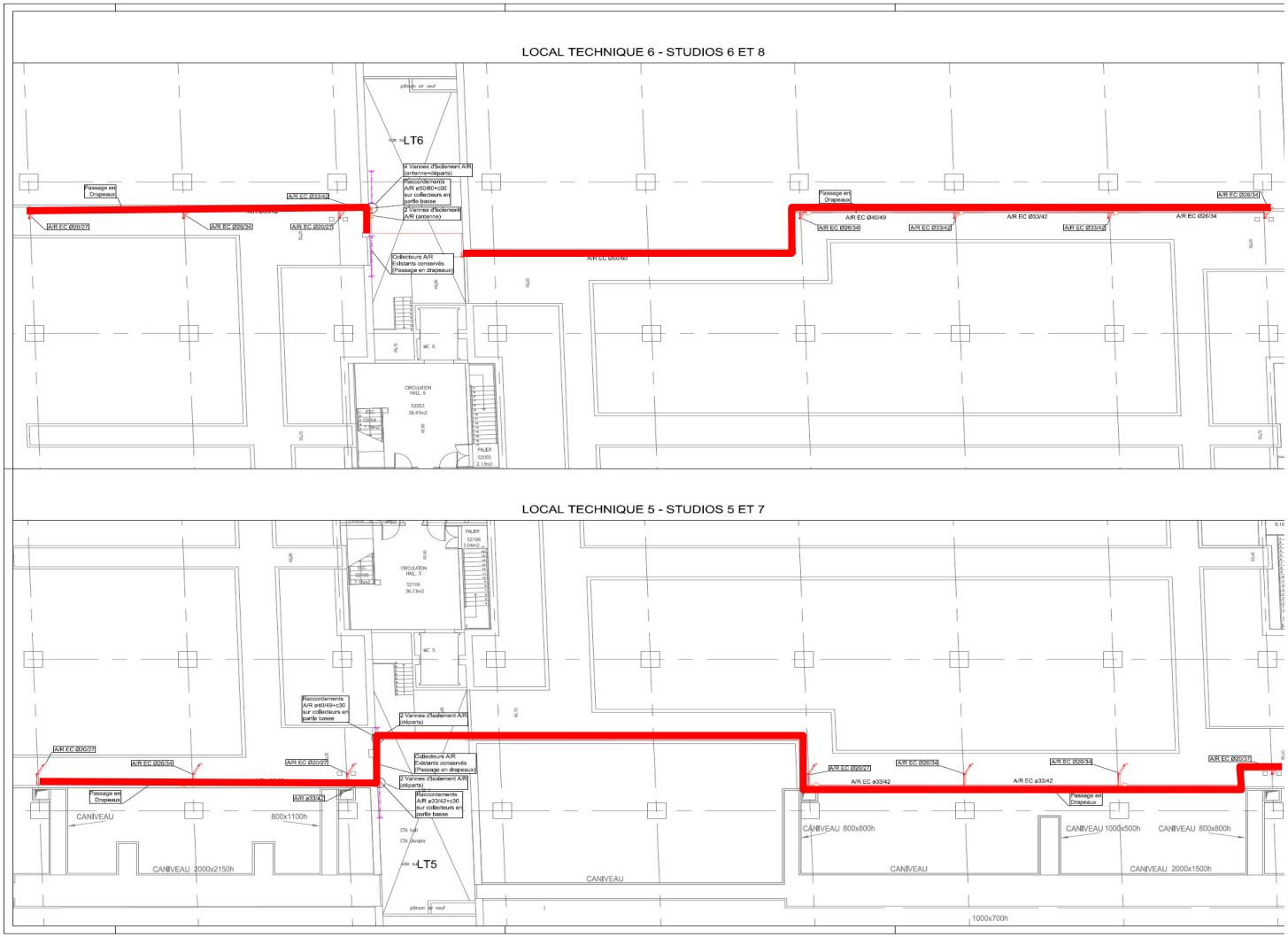
Visite et repérage du 23 Avril 2024

Cartographie des MPCA



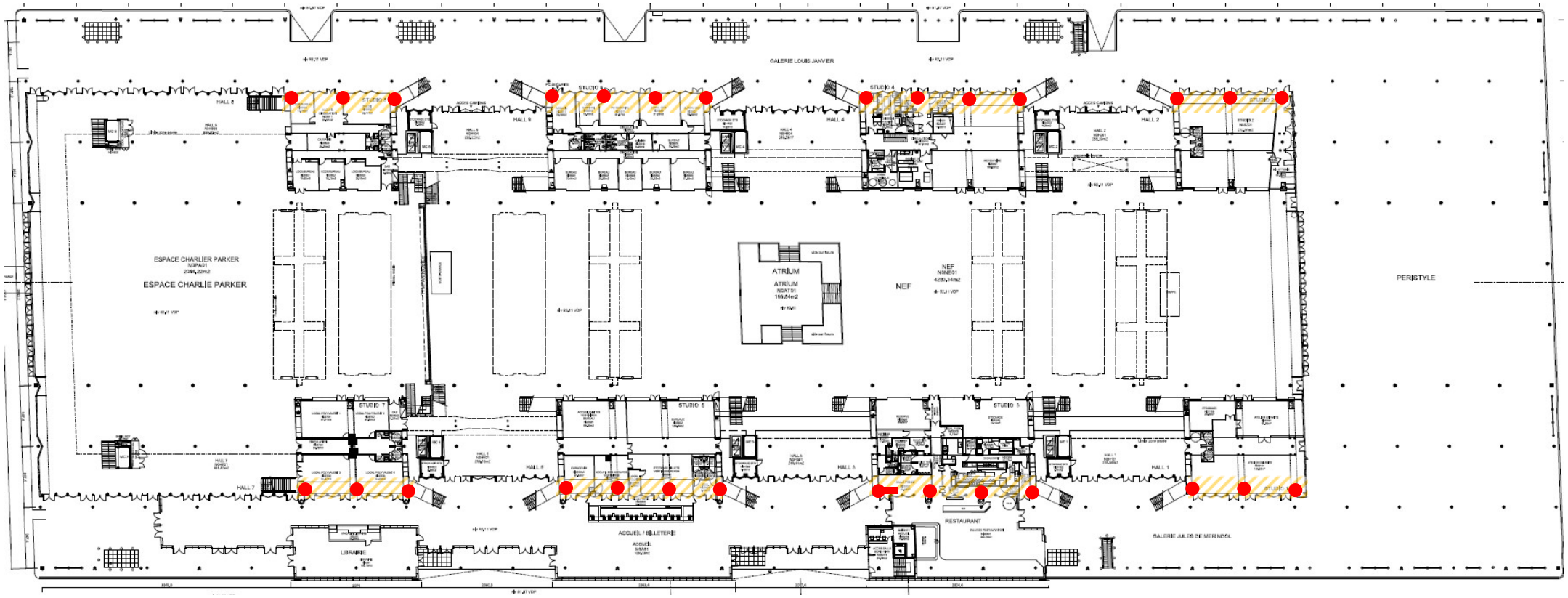
Légende des matériaux et produits contenant de l'amiante:

- Enveloppe bitumineuse avec la mousse orange sur canalisation en caniveaux.



Légende des matériaux et produits contenant de l'amiante:

- Enveloppe bitumineuse avec la mousse orange sur canalisation en caniveaux.



Légende des matériaux et produits contenant de l'amiante:

- Enveloppe bitumineuse avec mousse orange sur canalisation verticale
- Enveloppe bitumineuse avec mousse orange sur canalisation horizontale
- Enduits murs, poteaux et plafonds (parties structurelles)

Précisions : Après investigations des plénums, nous confirmons que les parties de réseaux accessibles ont été rénovés et ne présentent plus de matériaux amiantés.

En revanche, les sections présentes dans les gaines techniques, semblent d'origine et sont composées de calorifuges verticaux avec une enveloppe bitumineuse amiantée.

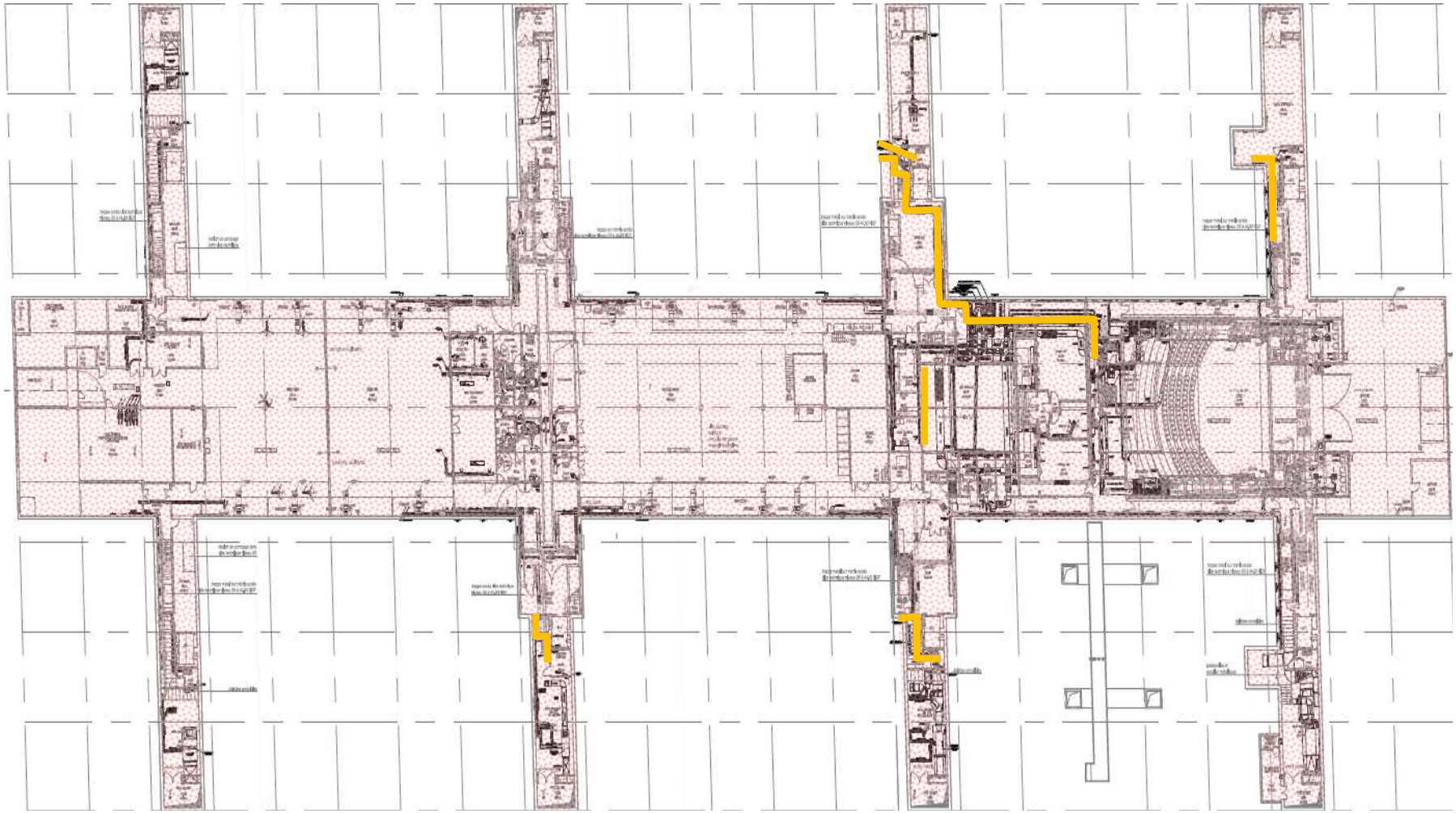
Il a également été repéré un enduit gris amianté présent sur l'ensemble des parties structurelles des studios.

Visites et repérages du 05 Juin et 5 Juillet 2024

Légende des matériaux et produits contenant de l'amiante:

- Enduit gris sur mur, poutre et plafond (ponctuel)
- Mastic marron sur gaine.

Niveau R-1



Précisions concernant le mastic marron sur gaines de ventilation et enduits pelliculaires de réparations au niveau R-1 :



Prélèvement effectué sur une gaine de ventilation au niveau R-1 dans la circulation du Local Technique 9 CVCD.

Après analyse en laboratoire, il a été repéré la présence d'amiante dans le mastic marron sur gaine de ventilation.

Par mesure de précaution nous préconisons au Maître d'Ouvrage de considéré que l'ensemble du réseau revêtu de ce mastic marron comme positif à l'amiante.



Prélèvements réalisés sur les enduits murs et poutres du R-1

Après analyse en laboratoire il a été repéré la présence d'amiante dans les enduits gris dits « de réparations ».

Cet enduit est susceptible d'être présent sous le flocage et ponctuellement sur l'ensemble de la structure du niveau

En l'absence de prélèvement contradictoire, nous conseillons au Maître d'Ouvrage de considérer l'ensemble des ces enduits positifs à l'amiante.

Précisions concernant les projections bitumineuses noires





Les produits bitumineux noirs, présents de façon ponctuelle, sous forme de projections ou de coulures se sont avérés négatifs à la présence de fibres amiante après analyses laboratoire.
(Prélèvements X1 et X2)

J - CONCLUSION

La société S.E. QUALICONTROLE **a été sollicitée, par :**

Donneur d'ordre
EPPGHV – Service bâtiment / DEA
211, Avenue Jean Jaurès
75935 PARIS Cedex 19

Représenté par : M. Pierre MILLOT
Chargé d'opération

Le diagnostic a été réalisé, conformément à la réglementation.

Les 23 Avril, 05 Juin, 05 Juillet 2024 et 07 Janvier 2025

Rédaction du rapport : 10 Janvier 2025

Par M. ALBERIO Baptiste

SE QUALICONTROLE **atteste que, pour le bien immobilier cité ci-dessus, et ce conformément à la mission confiée par le propriétaire :**

Visite et repérage du 23 Avril 2024

APRES ANALYSES EN LABORATOIRE, IL A ETE REPERE DES PRODUITS OU MATERIAUX CONTENANT DE L'AMIANTE :

- Enduit sur mur et poteau (Pr n°1 et 9) Niveau RDC

Quantité estimative : structure du bâtiment (non quantifiable)

- Enveloppe bitumineuse sur canalisation (Pr n°2 et 4) Niveau RDC et R-1

Quantité estimative : Ensemble des sections verticales du réseau (environ 56 tronçons)

- Enduit plafond (Pr n°10) Niveau RDC

Quantité estimative : structure du bâtiment (non quantifiable)

Visites et repérages du 05 Juin et 05 Juillet 2024

APRES ANALYSES EN LABORATOIRE, IL A ETE REPERE DES PRODUITS OU MATERIAUX CONTENANT DE L'AMIANTE :

- Enduit sur mur (Pr n°12, 20,, 23, 24, 25, 26, 27 et 28) Niveau R-1 (Précisions en page n°40)

Quantité estimative : Enduit ponctuel, non quantifiable susceptible d'être présent sous les flocages sur l'ensemble du niveau

- Mastic marron sur gaine (Pr n°7) Niveau R-1 Local Technique 9 CVCD

Quantité estimative : Ensemble du réseau

K – CONSIGNES GENERALES DE SECURITE

L'identification des matériaux et produits contenant de l'amiante est un préalable à l'évaluation et à la prévention des risques liés à la présence d'amiante dans un bâtiment. Elle doit être complétée par la définition et la mise en œuvre de mesures de précaution adaptées et proportionnées pour limiter le risque d'exposition des occupants et des personnes appelées à intervenir sur les matériaux ou produits contenant de l'amiante. Ces mesures doivent être inscrites sous forme de consignes de sécurité dans le dossier technique « amiante » et dans sa fiche récapitulative que le propriétaire constitue et tient à jour en application de l'article 10-2 du décret n° 96-97 du 7 février 1996 modifié. Ces consignes doivent également être portées à connaissance de toute personne susceptible d'intervenir sur ou à proximité des matériaux et produits repérés. Les consignes générales de sécurité définies ci-après constituent une base minimale. Le propriétaire (ou le gestionnaire) de l'immeuble doit l'adapter pour tenir compte des particularités de chaque bâtiment et de ses conditions d'occupation. Lorsque des travaux sont programmés, les consignes générales de sécurité ne se substituent en aucun cas aux obligations réglementaires existantes en matière de prévention des risques pour la santé et la sécurité des travailleurs. Les consignes générales de sécurité données ci-après correspondent à des matériaux et produits en bon état de conservation. Il convient donc de veiller au bon état des matériaux et produits contenant de l'amiante afin de prendre en compte, le cas échéant, les situations d'usure anormale ou de dégradation. Ces situations peuvent faire l'objet d'une expertise par un opérateur qualifié, selon les critères fournis en annexe I du présent arrêté.

1. Informations générales

Respirer des fibres d'amiante est dangereux pour la santé. L'inhalation de ces fibres est une cause de pathologies graves (dont les cancers du poumon et de la plèvre). Les matériaux contenant de l'amiante peuvent libérer des fibres d'amiante en cas d'usure anormale ou lors d'interventions mettant en cause l'intégrité du matériau (par exemple perçage, ponçage, découpe, friction...). Ces situations peuvent alors conduire à des expositions importantes si des mesures de protection renforcées ne sont pas prises. Il est recommandé aux particuliers d'éviter toute intervention directe sur des matériaux friables contenant de l'amiante (flocages, calorifugeages, cartons d'amiante, éléments en amiante tissé ou tressé, mousse isolante de calfeutrement...) et d'avoir recours, dans de telles situations, à des professionnels (cf. point 2 ci-dessous).

2. Information des professionnels

Professionnels : attention, les consignes générales de sécurité mentionnées ci-après sont avant tout destinées aux particuliers. Les mesures renforcées vous concernant sont fixées par la réglementation relative à la protection des travailleurs contre les risques liés à l'inhalation de poussières d'amiante. Des documents d'information et des conseils pratiques de prévention adaptés peuvent vous être fournis par les directions régionales du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle (DRTEFP), les services de prévention des caisses régionales d'assurance maladie (CRAM) et l'organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics (OPPBTP).

3. Consignes générales de sécurité

A. - Consignes générales de sécurité (visant à réduire l'exposition aux poussières d'amiante)

Lors d'interventions sur (ou à proximité) des matériaux contenant de l'amiante, il convient d'éviter au maximum l'émission de poussières pour vous et votre voisinage.

L'émission de poussières doit être limitée, par exemple en cas de :

- manipulation et manutention de matériaux non friables contenant de l'amiante (comme le remplacement de joints ou encore la manutention d'éléments en amiante-ciment) ;
- travaux réalisés à proximité d'un matériau friable en bon état (flocage ou calorifugeage), comme par exemple le déplacement de quelques éléments de faux plafonds sans amiante sous une dalle floquée, d'interventions légères dans des boîtiers électriques, sur des gaines ou des circuits situés sous un flocage sans action directe sur celui-ci, de remplacement d'une vanne sur une canalisation calorifugée à l'amiante ;
- travaux directs sur un matériau compact (amiante-ciment, enduits, joints, dalles...), comme le perçage ou encore la découpe d'éléments en amiante-ciment ;
- déplacement local d'éléments d'un faux plafond rigide contenant du carton d'amiante avec des parements.

L'émission de poussières peut être limitée :

- par humidification locale des matériaux contenant de l'amiante (en tenant compte du risque électrique), afin d'abaisser le taux d'émission de poussière ;
- en utilisant de préférence des outils manuels ou des outils à vitesse lente.

Le port d'équipements de protection est recommandé
Des demi-masques filtrants (type FFP 3 conformes à la norme européenne EN 149) permettent de réduire l'inhalation de fibres d'amiante. Ces masques doivent être jetés après utilisation. Le port d'une combinaison jetable permet d'éviter la propagation de fibres d'amiante en dehors de la zone de travail. Les combinaisons doivent être jetées à la fin de chaque utilisation. De plus, il convient de disposer d'un sac à déchets à proximité immédiate de la zone de travail et d'une éponge ou d'un chiffon humide de nettoyage.

B. - Consignes générales de sécurité (relatives à la gestion des déchets contenant de l'amiante)

Stockage des déchets sur le site
Seuls les matériaux où l'amiante est fortement lié (tels que l'amiante-ciment ou les dalles de sol, par exemple) peuvent être stockés temporairement sur le chantier. Le site de stockage doit être aménagé de manière à éviter l'envol et la migration de fibres. Son accès doit être interdit aux personnes autres que le personnel de l'entreprise de travaux. Les matériaux à fort risque de libération de fibres d'amiante (comme les flocages, calorifugeages et cartons d'amiante) doivent être placés en sacs étanches puis transférés dès leur sortie de la zone de confinement vers les sites adéquats.

Élimination des déchets
Les matériaux où l'amiante est fortement lié (tels que l'amiante-ciment, les dalles de sol, clapets et volets coupe-feu) doivent être éliminés, soit en installations de stockage pour déchets ménagers et assimilés soit en décharges pour déchets inertes pourvues, dans les deux cas, d'alvéoles spécifiques pour les déchets contenant de l'amiante lié. Ces déchets sont conditionnés en sacs étanches, type grands récipients pour vrac (GRV) ou sur palettes filmées. Les matériaux à fort risque de libération de fibres d'amiante (comme les flocages, calorifugeages et cartons d'amiante) et les matériaux dégradés doivent être éliminés dans une installation de stockage pour déchets dangereux ou être vitrifiés. Ces déchets sont conditionnés en doubles sacs étanches scellés. Dans les deux cas, le propriétaire ou son mandataire remplit le cadre qui lui est destiné sur le bordereau de suivi des déchets d'amiante (BSDA, CERFA n° 11861*01). Il reçoit l'original du bordereau rempli par les autres intervenants (entreprise de travaux, transporteur, exploitant de l'installation de stockage ou du site de vitrification).

Élimination des déchets connexes Les déchets autres que les déchets de matériaux, tels que les équipements de protection, les déchets de matériels (filtres, par exemple) et les déchets issus du nettoyage sont éliminés suivant la même procédure que celle décrite pour les matériaux à fort risque de libération de fibres d'amiante

L - ATTESTATION DE COMPETENCE



Certificat de compétences
Diagnostiqueur Immobilier

N° CPDI 1163 Version 004

Je soussignée, Juliette JANNOT, Directrice Générale d'I.Cert, atteste que :

Monsieur DESIER Aurélien

Est certifié(e) selon le référentiel I.Cert en vigueur (CPE DI DR 01 (cycle de 5 ans) - CPE DI DR 06 (cycle de 7 ans)), dispositif de certification de personnes réalisant des diagnostics immobiliers pour les missions suivantes :

Amiante avec mention	Amiante Avec Mention Date d'effet : 05/12/2022 - Date d'expiration : 04/12/2029
Amiante sans mention	Amiante Sans Mention Date d'effet : 05/12/2022 - Date d'expiration : 04/12/2029
Plomb	Plomb : Constat du risque d'exposition au plomb Date d'effet : 19/04/2022 - Date d'expiration : 18/04/2029

En foi de quoi ce certificat est délivré, pour valoir et servir ce que de droit.
Edité à Saint-Grégoire, le 28/04/2022.



Arrêté du 21 novembre 2006 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs des constats de risque d'exposition au plomb, des diagnostics du risque d'intoxication par le plomb des peintures ou des contrôles après travaux en présence de plomb, et les critères d'accréditation des organismes de certification - Arrêté du 25 juillet 2016 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs de repérages, d'évaluation périodique de l'état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante, et d'examen visuel après travaux dans les immeubles bâtis et les critères d'accréditation des organismes de certification ou Arrêté du 8 novembre 2019 relatif aux compétences des personnes physiques opérateurs de repérage, d'évaluation périodique de l'état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante, et d'examen visuel après travaux, dans les immeubles bâtis ou Arrêté du 21 novembre 2006 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs de repérage et de diagnostic amiante dans les immeubles bâtis et les critères d'accréditation des organismes de certification - Arrêté du 30 octobre 2006 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état relatif à la présence de termites dans le bâtiment et les critères d'accréditation des organismes de certification - Arrêté du 16 octobre 2006 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant le diagnostic de performance énergétique ou l'attestation de prise en compte de la réglementation thermique, et les critères d'accréditation des organismes de certification – Arrêté du 6 avril 2007 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure de gaz et les critères d'accréditation des organismes de certification – Arrêté du 8 juillet 2008 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure d'électricité et les critères d'accréditation des organismes de certification. Ou Arrêté du 2 juillet 2018 modifié définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification Ou Arrêté du 24 décembre 2021 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification.

I.Cert Institut de Certification

cofrac ACCREDITATION N° 4-0522 PORTÉE DISPONIBLE SUR WWW.COFRAC.FR CERTIFICATION DE PERSONNES

Certification de personnes
Diagnostiqueur
Portée disponible sur www.icert.fr

Parc d'Affaires, Espace Performance – Bât K – 35760 Saint-Grégoire

CPE DI FR 11 rev18

Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par AFNOR CERTIFICATION – 11, Rue Francis de Pressencé 93571 LA PLAINE SAINT-DENIS CEDEX FRANCE



M - ATTESTATION D'ASSURANCE

Condorcet
YOU TRUST · WE CARE

Allianz

ATTESTATION D'ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE PROFESSIONNELLE

Nous soussignés, Cabinet CONDORCET, 2 Rue Grignan – 13001 Marseille, attestons par la présente que la Société :

Société S.E.QUALICONTROLE
24 RUE GARNIER PAGES
94100 ST MAUR DES FOSSES
Siret n°798 453 114 00018

a souscrit auprès de la compagnie ALLIANZ IARD, 1 cours Michelet, CS 30051, 92076 Paris La Défense Cedex, un contrat d'assurances « Responsabilité civile professionnelle Diagnostiqueur Immobilier », sous le numéro N° 86517808 / 80810721.

ACTIVITES DECLAREES PAR L'ASSURE : **DIAGNOSTIC IMMOBILIER :**

Evaluation Périodique de l'état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante (MPCA)
Diagnostic amiante avant travaux/démolition sans préconisation de travaux NF X46-020 (articles R4412-140 à R4412-142 du Code du travail – article R1334-27 CSP – arrêté du 26 juin 2013)
Diagnostic amiante avant-vente et avant location
Diagnostic de performance énergétique (DPE)
Diagnostic surface habitable Loi Boutin
Dossier technique amiante (DTA)
Diagnostic Etats des lieux locatifs
Diagnostic Exposition au plomb (CREP)
Diagnostic Loi Carrez
Diagnostic recherche de plomb avant travaux /démolition (art R1334-12 et R1334-8 du CSP – Article R4412 du Code du travail)
Risques naturels et technologiques
Diagnostic humidité
Diagnostic de l'état des installations de gaz uniquement dans le cadre du DDT
Diagnostic termites
Diagnostic état de l'installation intérieure de l'électricité des parties privatives et communes (DTT)
Audit énergétique réalisé dans le cadre du DPE et à l'occasion de la vente d'une maison ou d'un immeuble étiqueté F ou G, conformément à la Loi n° 2021-1104 du 22/08/2021 "Climat et Résilience"
Diagnostic amiante dans les parties privatives (DAPP)
Diagnostic Etat des risques et pollutions (ERP)
Diagnostic Légionellose
Diagnostic Technique Global des immeubles relevant du statut de la copropriété (article L.731-1 du Code de la Construction et de l'Habitation)
Visite virtuelle 360°
Certificat de luminosité
Calcul de la surface du plancher
Diagnostic de performance numérique (DPN)
Diagnostic des déchets à l'exclusion de toute mission entrant dans le réemploi des déchets de l'ordonnance n°2010-1579 du 17/12/2010 et textes subséquents.

La garantie du contrat porte exclusivement :

- **Sur les diagnostics et expertises immobiliers désignés ci-dessus,**
- **Et à condition qu'ils et elles soient réalisés par des personnes possédant toutes les certifications correspondantes exigées par la réglementation**

Période de validité : **du 01/10/2023 au 30/09/2024.**

L'attestation est valable sous réserve du paiement des cotisations

La Société ALLIANZ garantit l'Adhérent dans les termes et limites des conditions générales n° 41128-01-2013, des conventions spéciales n° 41323-01-2013 et des conditions particulières (feuillet d'adhésion 80810721), établies sur les bases des déclarations de l'adhérent. Les garanties sont subordonnées au paiement des cotisations d'assurances pour la période de la présente attestation.

Tél 09 72 36 90 00
2 rue Grignan 13001 Marseille
contact@cabinetcondorcet.com · www.cabinetcondorcet.com
Service Réclamation : contact@cabinetcondorcet.com · 2 rue Grignan 13001 Marseille 09 72 36 90 00
SAS au capital de 50 000 €· RCS Marseille 494 253 982 · Immatriculation ORIAS 07 026 627 www.orias.fr · Sous le contrôle de l'ACPR
Autorité de contrôle Prudentiel et Résolution· 4 Pl de Budapest 75009 Paris

N – ANALYSES LABORATOIRE

Parc d'affaires Espace Performances Bât K
35760 SAINT-GREGOIRE
Tel : 02.99.35.41.41
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5970

Portée disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT1424-7347 EN DATE DU 06/05/2024
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATERIAU(X)

Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.
Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites et identifiées comme telles.

Client : SOCIETE D EXPLOITATION QUALICONTROLE 24, Rue Garnier Pagès 94100 SAINT MAUR DES FOSSES	Réf. Commande ITGA : IT1424-7347 Réf. Commande Client : Grande Halle de la Villette

Prélèvement(s) : Reçu au laboratoire le : 29/04/2024

Préparation(s) : Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :
- Pour une analyse au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) : Prélèvement et montage adapté sur lame de microscopie

ou
- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique(s) Analytique(s) :
- Microscopie Optique à Lumière Polarisée (guide HSG 248 - Appendice 2) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

ou
- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat(s) :

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat / Variété d'amiante	Elements analytiques
Réf dossier client : Paris		Réf échantillon ITGA : IT142404-26685	
Réf échantillon client : 1 - Enduit sur poteau - GHLV		Description ITGA : Enduit gris en vrac hétérogène	
Enduit gris en vrac hétérogène	META (A) le 06/05/2024 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Présence de fibres d'amiante / Chrysotile	Analyste : REM (2)
Réf dossier client : Paris		Réf échantillon ITGA : IT142404-26686	
Réf échantillon client : 2 - Enveloppe bitumineuse sur canalisation - GHLV		Description ITGA : Toile bitumée blanche / Matériau marron en mousse	
Toile bitumée blanche non séparable + Matériau marron en mousse non séparable	MOLP le 02/05/2024 Nombre de préparations : 2 Nombre de supports d'analyse : 2	Présence de fibres d'amiante / Chrysotile	Analyste : MHE (3)

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT1424-7347 EN DATE DU 06/05/2024
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATERIAU(X)

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat / Variété d'amiante	Elements analytiques
Réf dossier client : Paris		Réf échantillon ITGA : IT142404-26687	
Réf échantillon client : 3 - Enveloppe de calorifuge bitumineuse - GHLV		Description ITGA : Toile bitumée blanche / Matériau fibreux jaune	
Toile bitumée blanche non séparable + Matériau fibreux jaune non séparable	MOLP + META (B) le 06/05/2024 Nombre de préparations : 3 Nombre de supports d'analyse : 4	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : AXN (3)
Réf dossier client : Paris		Réf échantillon ITGA : IT142404-26688	
Réf échantillon client : 4 - Enveloppe bitumineuse sur canalisation - GHLV		Description ITGA : Toile blanche bitumée / Matériau marron en mousse en vrac	
Toile blanche bitumée + Matériau marron en mousse en vrac non séparable	MOLP le 02/05/2024 Nombre de préparations : 2 Nombre de supports d'analyse : 2	Présence de fibres d'amiante / Chrysotile	Analyste : MHE (2)
Réf dossier client : Paris		Réf échantillon ITGA : IT142404-26689	
Réf échantillon client : 5 - Enduit sur mur - GHLV		Description ITGA : Enduit beige en vrac hétérogène	
Enduit beige en vrac hétérogène	META (A) le 06/05/2024 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : AXN (2)
Réf dossier client : Paris		Réf échantillon ITGA : IT142404-26690	
Réf échantillon client : 6 - Enduit en plafond - GHLV		Description ITGA : Enduit beige en vrac / **Matériau rouge en faible quantité en vrac**	
Enduit beige en vrac	META (A) le 06/05/2024 Nombre de préparations : 2 Nombre de supports d'analyse : 4	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : MNE (2)
Matériau rouge en faible quantité en vrac	---	Quantité insuffisante pour analyse	
Réf dossier client : Paris		Réf échantillon ITGA : IT142404-26691	
Réf échantillon client : 7 - Enveloppe de calorifuge bitumineuse - GHLV		Description ITGA : Toile bitumée blanche / Matériau fibreux jaune	
Toile bitumée blanche non séparable + Matériau fibreux jaune	MOLP + META (B) le 06/05/2024 Nombre de préparations : 3 Nombre de supports d'analyse : 4	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : AXN (3)
Réf dossier client : Paris		Réf échantillon ITGA : IT142404-26692	
Réf échantillon client : 8 - Enveloppe bitumineuse sur canalisation - GHLV		Description ITGA : Toile blanche bitumée / Matériau marron en mousse en vrac	
Toile blanche bitumée non séparable + Matériau marron en mousse en vrac non séparable	MOLP + META (B) le 06/05/2024 Nombre de préparations : 3 Nombre de supports d'analyse : 4	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : AXN (2)

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT1424-7347 EN DATE DU 06/05/2024
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATERIAU(X)

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat / Variété d'amiante	Elements analytiques
Réf dossier client : Paris		Réf échantillon ITGA : IT142404-26693	
Réf échantillon client : 9 - Enduit sur mur - GHLV		Description ITGA : Enduit gris en vrac hétérogène	
‣ Enduit gris en vrac hétérogène	META (A) le 06/05/2024 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Présence de fibres d'amiante / Chrysotile	Analyste : AXN (2)
Réf dossier client : Paris		Réf échantillon ITGA : IT142404-26694	
Réf échantillon client : 10 - Enduit en plafond - GHLV		Description ITGA : **Peinture** / Enduit gris en vrac	
‣ Peinture non séparable + Enduit gris en vrac	META (A) le 03/05/2024 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Présence de fibres d'amiante / Chrysotile	Analyste : ISD (2)

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.
(2) Pour les couches réceptionnées en vrac et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie uniquement sur la prise d'essai et non par couche.
(3) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.
Les couches formalisées en gras dans la description ITGA ont été identifiées par le laboratoire alors qu'elles n'avaient pas été distinguées par le client. Si les couches étaient susceptibles de contenir de l'amiante par nature elles ont fait l'objet d'une analyse.
Dans le cas d'une demande d'analyse de couche(s) spécifique(s), seules les couches non distinguables à l'œil nu par le client, ont été analysées.

Validé par : Marie NEDELEC DELCOURT Analyste

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tel : 02.99.35.41.41
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967

Portée disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT0724-29094 EN DATE DU 18/06/2024
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATERIAU(X)

Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.
Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites et identifiées comme telles.

Client : SOCIETE D EXPLOITATION QUALICONTROLE 24, Rue Garnier Pagès 94100 SAINT MAUR DES FOSSES	Réf. Commande ITGA : IT0724-29094 Réf. Commande Client : Grande Hall de la Villette

Prélèvement(s) : Reçu au laboratoire le : 14/06/2024

Préparation(s) : Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :
ou
- Pour une analyse au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) : Prélèvement et montage adapté sur lame de microscopie
- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique(s) Analytique(s) :
- Microscopie Optique à Lumière Polarisée (guide HSG 248 - Appendice 2) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.
ou
- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat(s) :

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat / Variété d'amiante	Elements analytiques
Réf dossier client : Grande Hall de la Villette Porte de la Villette Réf échantillon client : 1 - Enduit mur - R-1		Réf échantillon ITGA : IT072406-18291 Description ITGA : Enduit compact gris hétérogène	
Enduit compact gris hétérogène	META (A) le 18/06/2024 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : RLP
Réf dossier client : Grande Hall de la Villette Porte de la Villette Réf échantillon client : 2 - Enduit poutre - R-1		Réf échantillon ITGA : IT072406-18292 Description ITGA : Enduit gris hétérogène	
Enduit gris hétérogène	META (A) le 18/06/2024 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : RLP
Réf dossier client : Grande Hall de la Villette Porte de la Villette Réf échantillon client : 3 - Enduit mur - R-1		Réf échantillon ITGA : IT072406-18293 Description ITGA : Enduit gris en vrac hétérogène	
Enduit gris en vrac hétérogène	META (A) le 18/06/2024 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : DGM (2)

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT0724-29094 EN DATE DU 18/06/2024
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATERIAU(X)

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat / Variété d'amiante	Elements analytiques
Réf dossier client : Grande Hall de la Villette Porte de la Villette Réf échantillon client : 4 - Enduit plafond - R-1		Réf échantillon ITGA : IT072406-18294 Description ITGA : Enduit gris en vrac hétérogène	
▸ Enduit gris en vrac hétérogène	META (A) le 18/06/2024 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : DGM (2)
Réf dossier client : Grande Hall de la Villette Porte de la Villette Réf échantillon client : 5 - Pical - R-1		Réf échantillon ITGA : IT072406-18295 Description ITGA : Matériau fibreux beige	
▸ Matériau fibreux beige	MOLP + META (A) le 18/06/2024 Nombre de préparations : 3 Nombre de supports d'analyse : 4	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : RLP
Réf dossier client : Grande Hall de la Villette Porte de la Villette Réf échantillon client : 6 - Enduit plafond - R-1		Réf échantillon ITGA : IT072406-18296 Description ITGA : **Peinture** / Enduit gris en vrac	
▸ Peinture non séparable + Enduit gris en vrac	META (A) le 18/06/2024 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : DGM (2)
Réf dossier client : Grande Hall de la Villette Porte de la Villette Réf échantillon client : 7 - Mastic marron sur gaine - R-1		Réf échantillon ITGA : IT072406-18297 Description ITGA : Peinture / Toile fibreuse beige	
▸ Peinture non séparable + Toile fibreuse beige non séparable	MOLP + META (A) le 18/06/2024 Nombre de préparations : 4 Nombre de supports d'analyse : 6	Présence de fibres d'amiante / Chrysotile	Analyste : DGM (3)
Réf dossier client : Grande Hall de la Villette Porte de la Villette Réf échantillon client : 8 - Enduit poteau - R-1		Réf échantillon ITGA : IT072406-18298 Description ITGA : **Peinture** / Enduit gris hétérogène	
▸ Peinture + Enduit gris hétérogène	META (A) le 18/06/2024 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : AHZ
Réf dossier client : Grande Hall de la Villette Porte de la Villette Réf échantillon client : 9 - Enduit poutre - R-1		Réf échantillon ITGA : IT072406-18299 Description ITGA : **Peinture** / Enduit gris hétérogène	
▸ Peinture + Enduit gris hétérogène	META (A) le 18/06/2024 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : AHZ

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT0724-29094 EN DATE DU 18/06/2024
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATERIAU(X)

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat / Variété d'amiante	Elements analytiques
Réf dossier client : Grande Hall de la Villette Porte de la Villette Réf échantillon client : 10 - Enduit mur sous flocage - R-1		Réf échantillon ITGA : IT072406-18300 Description ITGA : Enduit gris en vrac hétérogène / Matériau cotonneux beige et vert en faible quantité avec poussières	
▸ Enduit gris en vrac hétérogène + Matériau cotonneux beige et vert en faible quantité avec poussières non séparable	MOLP + META (A) le 18/06/2024 Nombre de préparations : 3 Nombre de supports d'analyse : 4	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : AHZ (2)
Réf dossier client : Grande Hall de la Villette Porte de la Villette Réf échantillon client : 11 - Pical - R-1		Réf échantillon ITGA : IT072406-18301 Description ITGA : Enduit blanc / Matériau fibreux beige	
▸ Enduit blanc non séparable + Matériau fibreux beige	MOLP + META (A) le 18/06/2024 Nombre de préparations : 3 Nombre de supports d'analyse : 4	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : RLP (3)
Réf dossier client : Grande Hall de la Villette Porte de la Villette Réf échantillon client : 12 - Enduit mur sous flocage - R-1		Réf échantillon ITGA : IT072406-18302 Description ITGA : Enduit compact gris / Matériau cotonneux blanc en faible quantité avec poussières	
▸ Enduit compact gris + Matériau cotonneux blanc en faible quantité avec poussières non séparable	MOLP + META (A) le 18/06/2024 Nombre de préparations : 4 Nombre de supports d'analyse : 6	Présence de fibres d'amiante / Chrysotile	Analyste : DGM (2)

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.
(2) Pour les couches réceptionnées en vrac et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie uniquement sur la prise d'essai et non par couche.
(3) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.
Les couches formalisées en gras dans la description ITGA ont été identifiées par le laboratoire alors qu'elles n'avaient pas été distinguées par le client. Si les couches étaient susceptibles de contenir de l'amiante par nature elles ont fait l'objet d'une analyse.
Dans le cas d'une demande d'analyse de couche(s) spécifique(s), seules les couches non distinguables à l'oeil nu par le client, ont été analysées.

Validé par : Wissame KERBIB Responsable de Laboratoire

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

3 rue Armand Herpin Lacroix
35000 RENNES
Tel : 02.99.35.41.41
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967

Portée disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT1424-13120 EN DATE DU 11/07/2024
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATERIAU(X)

Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.
Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites et identifiées comme telles.

Client : SOCIETE D EXPLOITATION QUALICONTROLE 24, Rue Garnier Pagès 94100 SAINT MAUR DES FOSSES	Réf. Commande ITGA : IT1424-13120 Réf. Commande Client : GRANDE HALLE DE LA VILLETTE

Prélèvement(s) : Reçu au laboratoire le : 09/07/2024

Préparation(s) : Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

ou
- Pour une analyse au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) : Prélèvement et montage adapté sur lame de microscopie
- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique(s) Analytique(s) :
- Microscopie Optique à Lumière Polarisée (guide HSG 248 - Appendice 2) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

ou
- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat(s) :

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat / Variété d'amiante	Elements analytiques
Réf dossier client : PARIS		Réf échantillon ITGA : IT142407-7019	
Réf échantillon client : 13 - Enduit gris - pélliculaire - R-1		Description ITGA : Enduit gris en vrac / Matériau fibreux blanc	
▸ Enduit gris en vrac	META (A) le 11/07/2024 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (2) / -	Autres fibres inhalables distinguées par M. (3) Analyste : FDG (4)
▸ Matériau fibreux blanc	MOLP le 10/07/2024 Nombre de préparations : 2 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : WEF
Réf dossier client : PARIS		Réf échantillon ITGA : IT142407-7020	
Réf échantillon client : 14 - Enduit gris - pélliculaire - R-1		Description ITGA : Matériau gris en vrac hétérogène / Enduit gris	
▸ Matériau gris en vrac hétérogène non séparable + Enduit gris non séparable	META (A) le 11/07/2024 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (2) / -	Analyste : RMT (4)

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT1424-13120 EN DATE DU 11/07/2024
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATERIAU(X)

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat / Variété d'amiante	Elements analytiques
Réf dossier client : PARIS		Réf échantillon ITGA : IT142407-7021	
Réf échantillon client : 15 - Enduit gris - pélliculaire - R-1		Description ITGA : Matériau beige en vrac / Enduit gris en vrac	
▸ Matériau beige en vrac non séparable + Enduit gris en vrac non séparable	META (A) le 11/07/2024 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (2) / -	Analyste : FDG (4)
Réf dossier client : PARIS		Réf échantillon ITGA : IT142407-7022	
Réf échantillon client : 16 - Enduit gris - pélliculaire - R-1		Description ITGA : Matériau beige en faible quantité en vrac / Enduit gris	
▸ Matériau beige en faible quantité en vrac non séparable + Enduit gris non séparable	META (A) le 11/07/2024 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (2) / -	Analyste : MWA (4)
Réf dossier client : PARIS		Réf échantillon ITGA : IT142407-7023	
Réf échantillon client : 17 - Enduit gris - pélliculaire - R-1		Description ITGA : Peinture / Enduit compact gris / Matériau plâtreux blanc	
▸ Peinture non séparable + Enduit compact gris non séparable + Matériau plâtreux blanc non séparable	META (A) le 11/07/2024 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (2) / -	Analyste : LZA (5)
Réf dossier client : PARIS		Réf échantillon ITGA : IT142407-7024	
Réf échantillon client : 18 - Enduit gris - pélliculaire - R-1		Description ITGA : Enduit gris en vrac	
▸ Enduit gris en vrac	META (A) le 11/07/2024 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (2) / -	Analyste : MWA (4)
Réf dossier client : PARIS		Réf échantillon ITGA : IT142407-7025	
Réf échantillon client : 19 - Enduit gris - pélliculaire - R-1		Description ITGA : Enduit compact gris	
▸ Enduit compact gris	META (A) le 11/07/2024 Nombre de préparations : 2 Nombre de supports d'analyse : 4	Amiante non détecté (2) / -	Analyste : FLE
Réf dossier client : PARIS		Réf échantillon ITGA : IT142407-7026	
Réf échantillon client : 20 - Enduit gris - pélliculaire - R-1		Description ITGA : Enduit gris en vrac hétérogène	
▸ Enduit gris en vrac hétérogène	META (A) le 11/07/2024 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Présence de fibres d'amiante / Chrysotile	Analyste : FDG (4)

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

SE QUALICONTROLE – 24, Rue Garnier PAGES – 94100 SAINT MAUR DES FOSSES
Siret 798 453 114 00018 – APE 7120B - Tél : 06 98 37 98 98 - contact@qualicontrole.paris

RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT1424-13120 EN DATE DU 11/07/2024
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATERIAU(X)

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat / Variété d'amiante	Elements analytiques
Réf dossier client : PARIS		Réf échantillon ITGA : IT142407-7027	
Réf échantillon client : 21 - Enduit gris - pélliculaire - R-1		Description ITGA : Matériau fibreux blanc en faible quantité / Enduit compact gris	
▸ Matériau fibreux blanc en faible quantité	MOLP le 10/07/2024 Nombre de préparations : 2 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : WEF
▸ Enduit compact gris	META (A) le 11/07/2024 Nombre de préparations : 2 Nombre de supports d'analyse : 4	Amiante non détecté (2) / -	Analyste : FLE
Réf dossier client : PARIS		Réf échantillon ITGA : IT142407-7028	
Réf échantillon client : 22 - Enduit gris - pélliculaire - R-1		Description ITGA : Enduit compact gris	
▸ Enduit compact gris	META (A) le 11/07/2024 Nombre de préparations : 2 Nombre de supports d'analyse : 4	Amiante non détecté (2) / -	Analyste : FLE
Réf dossier client : PARIS		Réf échantillon ITGA : IT142407-7029	
Réf échantillon client : 23 - Enduit gris - pélliculaire - R-1		Description ITGA : Enduit gris en vrac hétérogène	
▸ Enduit gris en vrac hétérogène	META (A) le 11/07/2024 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Présence de fibres d'amiante / Chrysotile	Analyste : LZA (4)
Réf dossier client : PARIS		Réf échantillon ITGA : IT142407-7030	
Réf échantillon client : 24 - Enduit gris - pélliculaire - R-1		Description ITGA : Peinture / Enduit compact gris avec fibres visibles	
▸ Peinture non séparable + Enduit compact gris avec fibres visibles	MOLP le 10/07/2024 Nombre de préparations : 2 Nombre de supports d'analyse : 2	Présence de fibres d'amiante / Chrysotile	Analyste : WEF (5)
Réf dossier client : PARIS		Réf échantillon ITGA : IT142407-7031	
Réf échantillon client : 25 - Enduit gris - pélliculaire - R-1		Description ITGA : Enduit compact gris	
▸ Enduit compact gris	META (A) le 11/07/2024 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Présence de fibres d'amiante / Chrysotile	Analyste : FDG
Réf dossier client : PARIS		Réf échantillon ITGA : IT142407-7032	
Réf échantillon client : 26 - Enduit gris - pélliculaire - R-1		Description ITGA : Enduit compact gris avec fibres visibles	
▸ Enduit compact gris avec fibres visibles	MOLP le 10/07/2024 Nombre de préparations : 2 Nombre de supports d'analyse : 2	Présence de fibres d'amiante / Chrysotile	Analyste : WEF

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

SE QUALICONTROLE – 24, Rue Garnier PAGES – 94100 SAINT MAUR DES FOSSES
Siret 798 453 114 00018 – APE 7120B - Tél : 06 98 37 98 98 - contact@qualicontrole.paris

RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT1424-13120 EN DATE DU 11/07/2024
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATERIAU(X)

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat / Variété d'amiante	Elements analytiques
Réf dossier client : PARIS		Réf échantillon ITGA : IT142407-7033	
Réf échantillon client : 27 - Enduit gris - pélliculaire - R-1		Description ITGA : Enduit gris en vrac hétérogène	
▸ Enduit gris en vrac hétérogène	META (A) le 11/07/2024 Nombre de préparations : 2 Nombre de supports d'analyse : 4	Présence de fibres d'amiante / Chrysotile	Analyste : HEC (4)
Réf dossier client : PARIS		Réf échantillon ITGA : IT142407-7034	
Réf échantillon client : 28 - Enduit gris - pélliculaire - R-1		Description ITGA : Enduit compact gris	
▸ Enduit compact gris	META (A) le 11/07/2024 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Présence de fibres d'amiante / Chrysotile	Analyste : FDG

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observable inférieure à la limite de détection. Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure 0,2 micromètre (µm).
(2) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.
(3) D'autres fibres minérales susceptibles d'être inhalées (dont la largeur est inférieure à 3 µm) ont été détectées. Ces fibres ont pu être différenciées de fibres d'amiante via les critères d'identification reportés dans les données analytiques (M : Morphologie / D: Diffraction électronique / A: Analyse EDX).
(4) Pour les couches réceptionnées en vrac et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie uniquement sur la prise d'essai et non par couche.
(5) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.

Validé par : Hélène COCHET Analyste

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

Parc d'affaires Espace Performances Bât K
35760 SAINT-GREGOIRE
Tel : 02.99.35.41.41
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5970

Portée disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT1425-266 EN DATE DU 10/01/2025
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATERIAU(X)

Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.
Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites et identifiées comme telles.

Client : SOCIETE D EXPLOITATION QUALICONTROLE 24, Rue Garnier Pagès 94100 SAINT MAUR DES FOSSES	Réf. Commande ITGA : IT1425-266 Réf. Commande Client : La Villette complément

Prélèvement(s) : Reçu au laboratoire le : 08/01/2025

Préparation(s) : Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

ou
- Pour une analyse au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) : Prélèvement et montage adapté sur lame de microscopie
- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique(s) Analytique(s) :
- Microscopie Optique à Lumière Polarisée (parties pertinentes de la norme NF ISO 22262-1) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

ou
- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat(s) :

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat / Variété d'amiante	Elements analytiques
Réf dossier client : GRANDE HALL DE LA VILLETTE		Réf échantillon ITGA : IT142501-3272	
Réf échantillon client : A - Produit bitumineux noir sur gaine PVC - Studio 3		Description ITGA : Matériau bitumineux noir avec poussières	
Matériau bitumineux noir avec poussières	META (B) le 09/01/2025 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : AXN
Réf dossier client : GRANDE HALL DE LA VILLETTE		Réf échantillon ITGA : IT142501-3273	
Réf échantillon client : B - Produit bitumineux noir sur poteau - Studio 4		Description ITGA : Matériau bitumineux noir avec poussières	
Matériau bitumineux noir avec poussières	META (B) le 09/01/2025 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : AXN

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

Validé par : Marie NEDELEC DELCOURT Analyste

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.